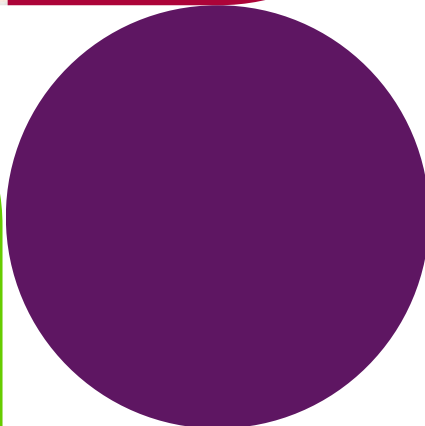


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

Aide et Soins à Domicile BW



INTRODUCTION 04

CHIFFRES CLEF 08

RECRUTEMENT 09

STRUCTURE DU PERSONNEL 10

ABSENTÉISME 14

FORMATIONS 15

SOINS INFIRMIERS 20

**AIDE À LA VIE JOURNALIÈRE
ET SERVICES
COMPLÉMENTAIRES 25**

T A B L E D E S M A T I È R E S

PROTOCOLE 3 39

COORDINATION 44

PRÉVENTION 48

COMMUNICATION 53

PERSPECTIVES 2024 63

ORGANIGRAMME ASDBW 64

INSTANCES 65

ANNEXES 66

Introduction

L'année 2023 fut une année de réflexion et d'action par rapport aux grands défis sectoriels. En effet, après 2 années au rythme de la pandémie (demande bousculée, aides financières sectorielles,...), 2022 a vu réémerger certaines problématiques pré-existantes qui n'ont fait que s'accroître en 2023.

Nous avons pris le temps en début d'année, de faire l'état des lieux de ces défis et du contexte dans lequel évolue l'ASD :

- **Le contexte sociétal**
 - Le vieillissement de la population : la population de plus de 80 ans va doubler entre 2030 et 2060
 - La volonté de rester le plus longtemps à domicile : 9/10 Belges souhaitent vivre le plus longtemps à domicile
 - L'isolement
 - La précarité financière : 1 pensionné sur 6 est au seuil de pauvreté en Brabant Wallon
- **Les changements générationnels**
 - Les générations B et X (1940-1979) s'occupent différemment des parents (doivent se partager entre le travail, l'aide aux enfants, petits-enfants, parents,...)
 - La génération Z (1995-2010) est en quête de nouvelles aspirations : immédiateté, bien-être, équilibre vie privée/professionnelle et a parfois du mal à se retrouver dans les horaires coupés, horaires de week-end,...
- **Les priorités politiques**
 - La démarche Proximité visant à réorganiser la première ligne d'aide et soins doit aboutir avec l'arrivée d'un nouveau décret. Un audit des services SAFA a eu lieu afin de challenger le financement SAFA et l'organisation des services.
 - Les projets de lois : la délégation d'actes entre professionnels des soins et de l'aide, la création de fonction d'Assistant en Soins infirmiers
 - Le plan interfédéral soins intégrés
 - La réforme des hôpitaux et des MR(S) : hospitalisations de jour,... engendrant une recrudescence de prises en charge transmurales
- **Le contexte économique**
 - L'inflation et son impact sur les coûts d'entreprise et le pouvoir d'achat des usagers
 - Les sous-financements sectoriels :
 - Soins infirmiers : nomenclature vétuste, tarification nomenclature INAMI insuffisamment indexée (vs salaires), soins sous-financés, coûts de déplacement non pris en compte (exacerbé dans le contexte de hausse du coût du carburant)
 - Services complémentaires : les aides à l'emploi ne suffisent pas à porter les activités de garde malade, aides ménagères sociales et ouvriers polyvalents à l'équilibre
 - Coordination : financement tenant mal compte de l'ancienneté des travailleurs, système d'actions ne tenant plus compte de la réalité des situations qui se complexifient
 - **toutes les activités de l'ASD** sont maintenant **déficitaires** ou en équilibre précaire

- **La pénurie de soignants et aidants**

- Tous nos métiers sont reconnus par le forem, soit en pénurie, soit sous tension

- **Les crises** qui nous impactent tant physiquement que psychologiquement mais sont aussi des sources d'opportunités.

S'en est suivi un **plan d'action en 4 axes** qui a été **partagé aux collaborateurs**, a engendré des **groupes de travail** et déjà de **grandes avancées** :



Une analyse **géo-marketing** via une société externe, Sirius, nous a entre autres permis de :

- Analyser nos déplacements (et identifier si des réallocations de travailleurs à d'autres secteurs de travail afin de se rapprocher de leur domicile était nécessaire)
- Analyser le découpage de nos secteurs (afin notamment de mieux équilibrer les déplacements et la charge de travail des assistantes sociales gérant chaque secteur)
- Analyser notre « part de marché » par zone, identifier notre profil de bénéficiaires et patients et déterminer nos zones à potentiel.

Parmi les autres évènements qui ont marqué l'année, nous notons :

Globalement

- Le **déménagement de notre site de l'Est BW** de Jodoigne à **Grez-Doiceau** après plus d'un an de travaux.



- **Le départ de 2 membres du comité de direction** : Aurélie Fourmy, Directrice des Soins infirmiers et du Protocole 3 en septembre et Virginie Puissant, Directrice de l'Aide à la Vie journalière en novembre. Ces départs ont engendré une réflexion sur notre organigramme. Ad interim, Sandrine Martinot, Directrice Administrative et Financière a repris la gestion du département de l'Aide à la Vie Journalière et j'ai moi-même repris la gestion du département Soins Infirmiers et Protocole 3.
- La diffusion du documentaire « Les Anges Gardiens » a finalement eu lieu le 7 mai. Cette mise en lumière de nos métiers et du quotidien de nos usagers a rencontré une belle audience lors de sa diffusion et en replay.

Au niveau des métiers

- **Aide à la vie journalière**
 - Mise en place de l'outil informatique GAPadom et poursuite de la digitalisation des communications (congés, horaires, avis de passage...)
 - Travail sur la qualité de prise en charge des patients psychiatriques tant pour les travailleurs que pour les bénéficiaires
- **Soins infirmiers**
 - Réflexion globale sur la viabilité du service infirmier et ses modalités
 - Développement du service et de l'expertise en soins palliatifs
 - Travailler la proximité avec les médecins
 - Continuer le déploiement des horaires fixes cycliques
 - Continuer la réflexion et la mise en œuvre d'actions visant la bonne organisation et l'équilibre financier du service
- **Protocole 3**
 - Participation active aux réflexions stratégiques (avec les autres Protocole 3 wallons et flamands) afin d'alimenter l'INAMI dans son élaboration de la pérennisation des métiers Protocole 3
 - Intégration du Réseau 107 (psy de première ligne)
- **Services complémentaires**
 - GAD : Analyse du fonctionnement des horaires vs la demande en rapport avec la CCT – continuité
 - Lobby et travail sur l'équilibre financier des services

Coordination

- Réflexions et application du décret découlant de Proxisanté

Services de support

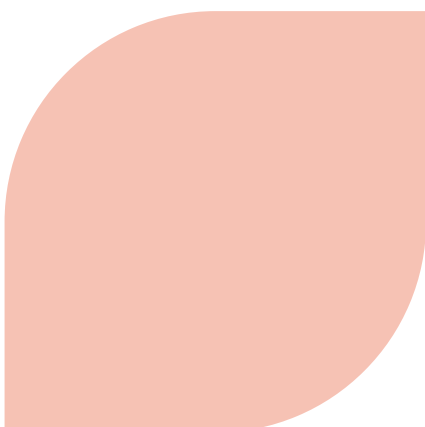
- Financier : Suivi du budget analytique trimestriel, travail sur la méthode de budgétisation, réflexion sur la mise en place d'une clôture semestrielle
- Automatisation et digitalisation de certains rapports
- Informatique : digitalisation des envois (continuité), décision (après réflexion) de ne pas intégrer l'O365 de la FASD (estimé coûteux, risqué et fastidieux en terme de migration), contact afin d'intégrer la centrale téléphonique en Office 365, contrôle à distance des smartphones, déploiement de nouveaux smartphones et tablettes, GAPadom (programme AVJ),...
- Mise en place d'une méthode de Gestion de projet
- Communication : travail en lien avec le groupe image de la FASD afin de définir les axes stratégiques de communication et leur opérationnalisation, renforcement de nos collaborations avec la « Petite Maison »

- **Prévention** : travail sur nos priorités liées à notre accidentologie et sur un plan d'action ciblé sur les feedbacks ressortis de l'enquête psycho-sociale 2021

Je tiens, comme chaque année, à remercier nos collaborateurs qui, dans un contexte de changement, ont continué à aider et soigner nos usagers avec l'humanité qui les caractérise.

Merci également à eux pour leur participation active aux réflexions relatives à notre plan d'action. Nos réalisations 2023 sont vraiment le fruit d'un travail collectif. Cette ouverture d'esprit et remise en question collectives nous ont permis de mettre en œuvre des avancées importantes.

Merci à vous !



Chiffres clés



Aide à la vie journalière et Services complémentaires

???



SI

???



Prévention

-2 accidents par rapport à 2022



Recrutement

927 CV reçus



Coordination

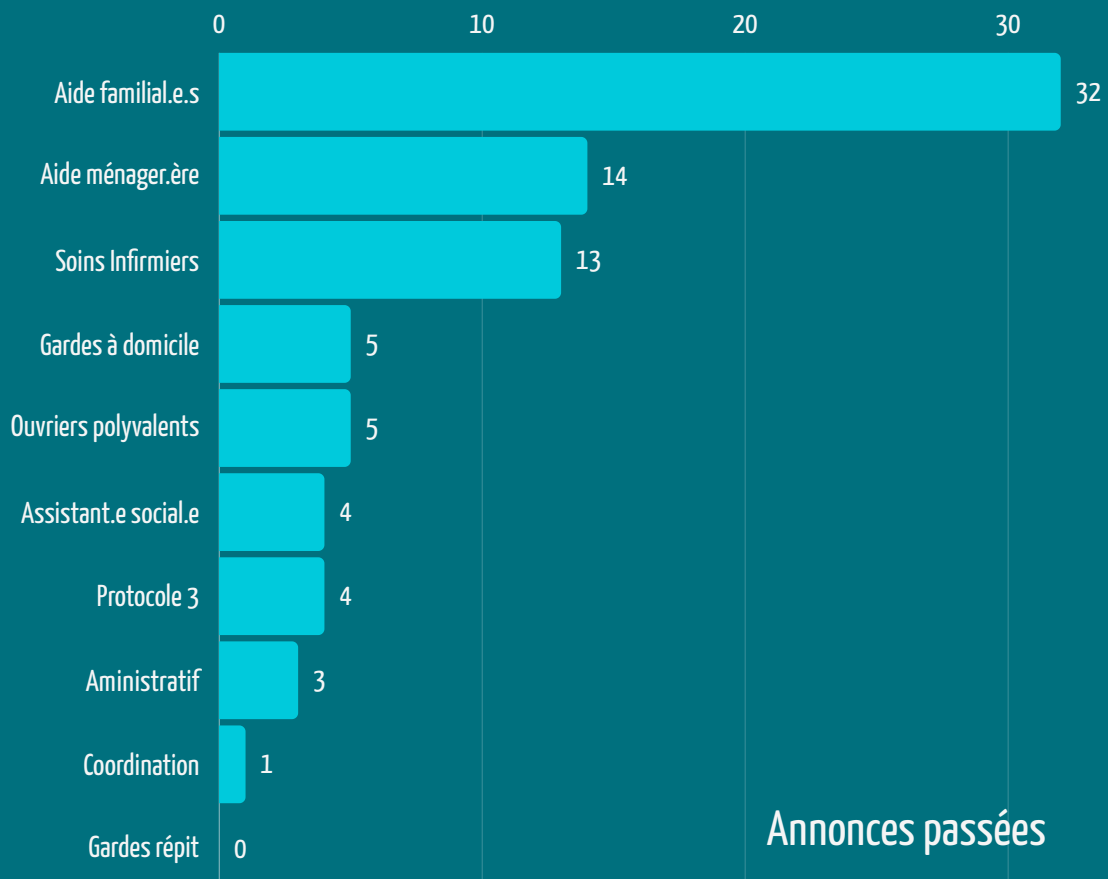
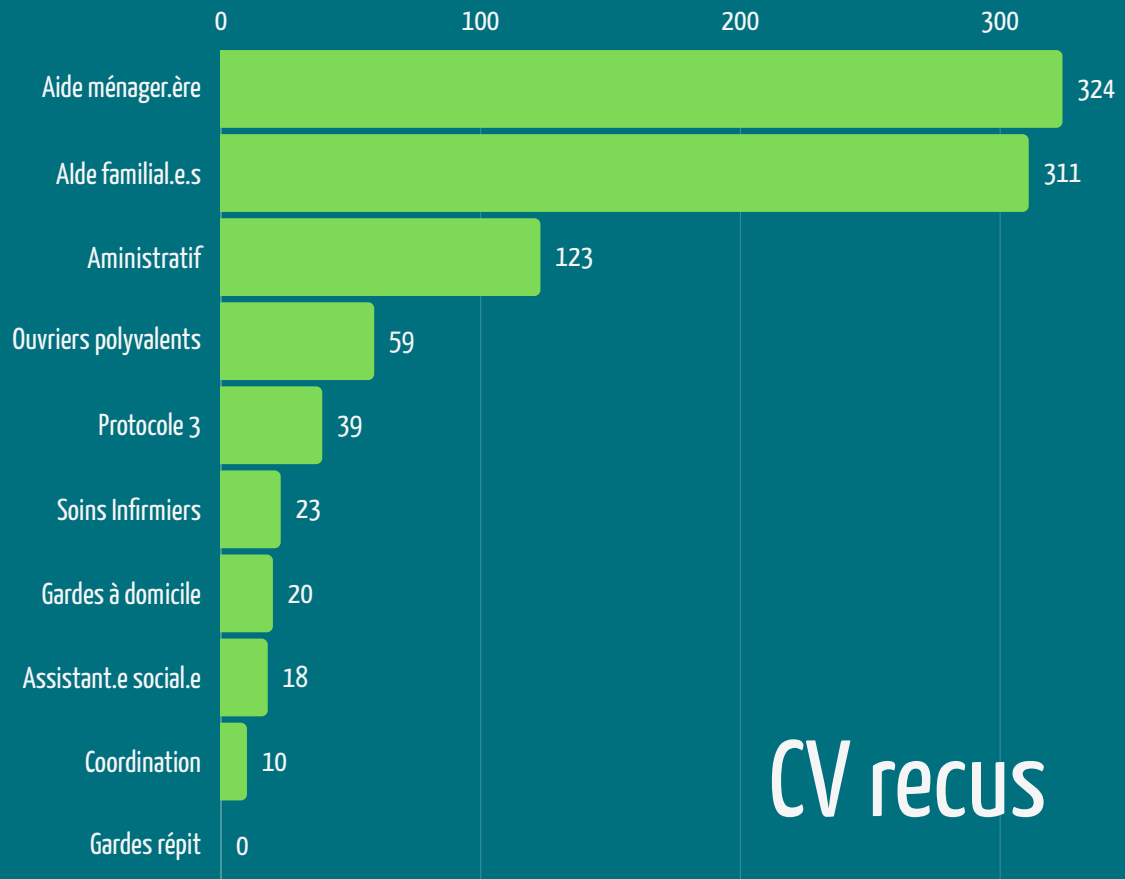
486 nouveaux dossiers (+10% par rapport à 2022)



Protocole 3

278 personnes aidées en 2023

LE RECRUTEMENT

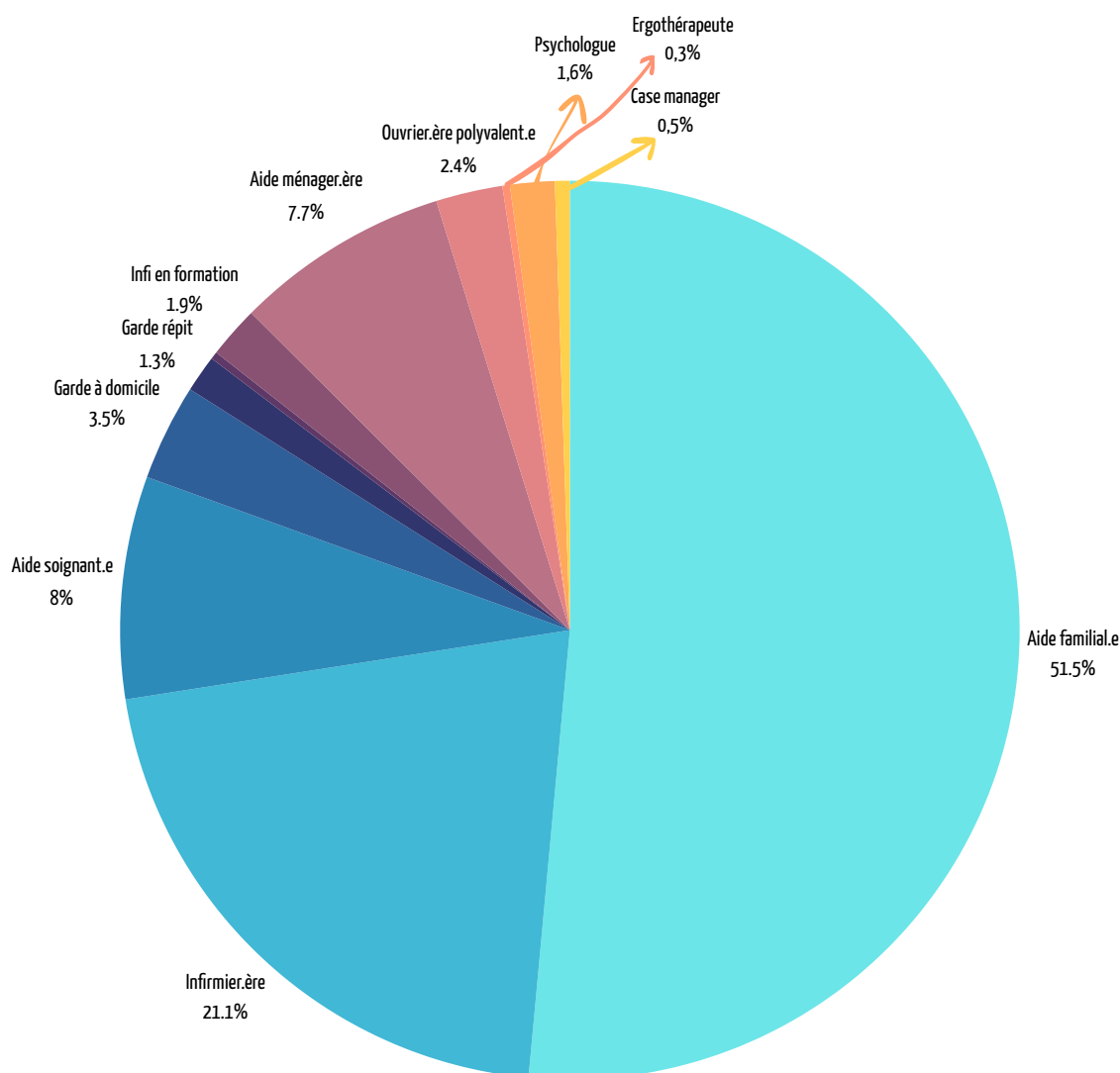


En 2023, nous avons reçu 167 CV de moins qu'en 2022. Cette diminution est marquée dans tous les services hormis les aides familiaux.ales et les aides ménager.ère.s où nous avons reçu respectivement 63 et 143 candidatures supplémentaires. Néanmoins, la qualité des candidatures dans les métiers d'aide n'est pas toujours au rendez-vous avec des profils non alignés aux exigences des métiers concernés.

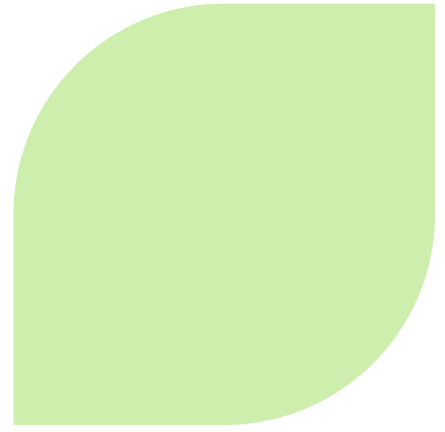
Le recrutement en soins infirmiers, en gardes à domicile, en assistant.e social.es (encadrement et coordination) et en ouvrier.ère polyvalent.e devient très compliqué avec un très faible nombre de postulants et une pertinence des CV très moyenne.

STRUCTURE DU PERSONNEL

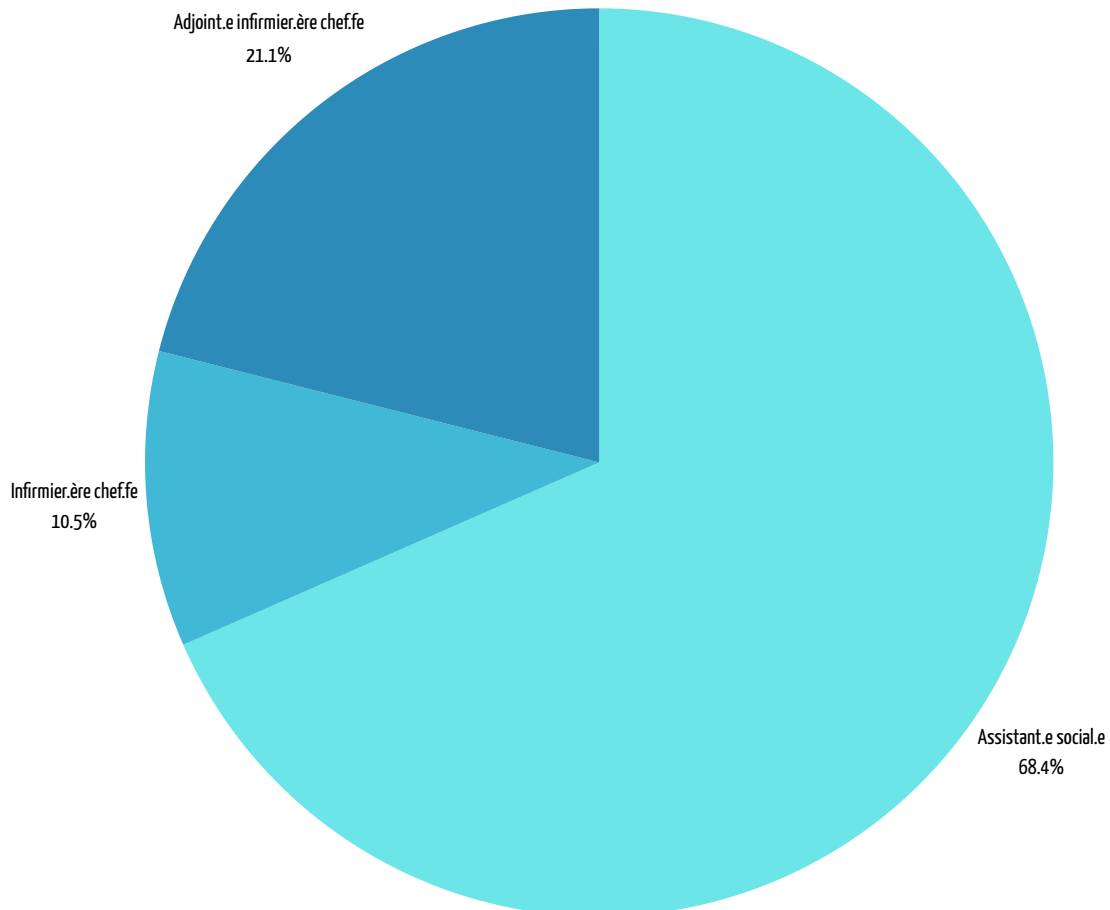
Personnel de terrain au 31/12/23



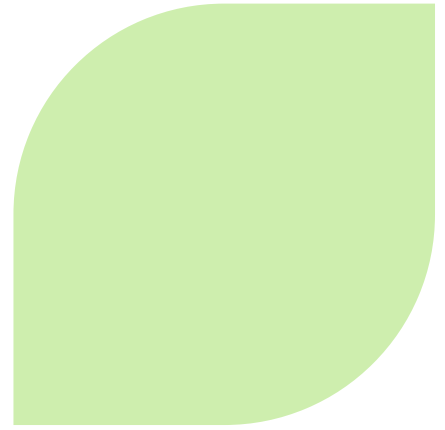
Aides familiales	142,24
Infirmières	50,28
Personnel Infi en formation	7
Aides soignantes	15,89
Aides ménagères	20,25
Gardes à domicile	11,66
Gardes Répit	4,84
Gardes enfants malades	1
Ouvriers polyvalents	8
Ergothérapeute	0,8
Psychologues	3,95
Case Manager	0,9
Coordinatrices	5,1



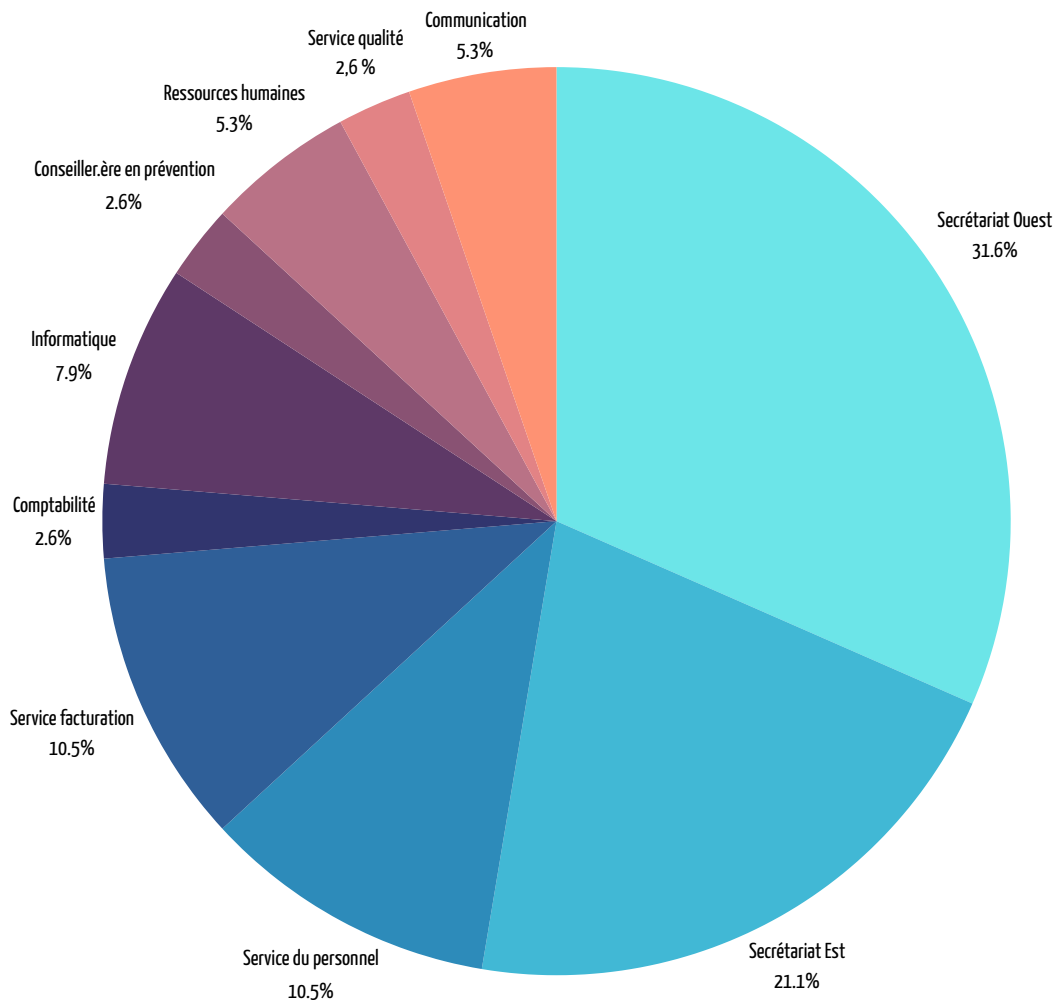
Personnel d'encadrement au 31/12/23



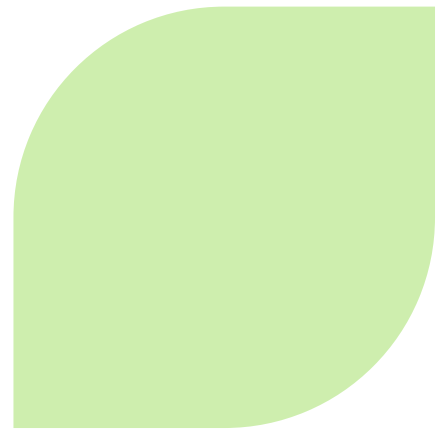
Assistantes sociales	11,89
Infirmières-chefs	2
Adjointes infirmières-chefs	3,64



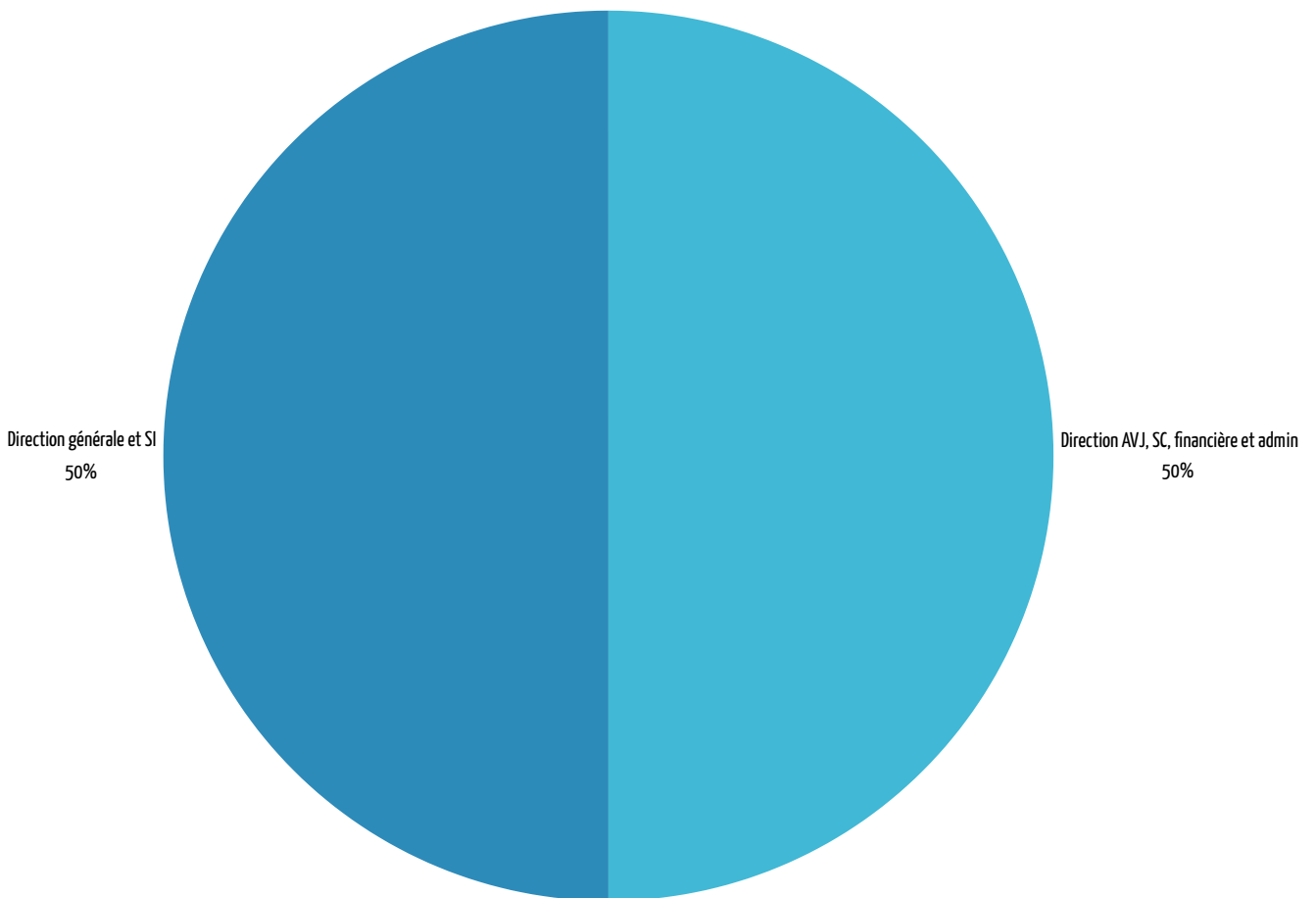
Services de soutien au 31/12/23



Secrétariat OUEST	10,3
Secrétariat EST	7,08
Service du personnel	3,84
Service facturation	3,5
Comptabilité	0,9
Informatique	3
Parc auto	1
Conseillère en prévention	1
Ressources humaines	1,4
Service qualité	1
Communication	2



Equipe de direction au 31/12/23



Direction AVJ	
Direction SC	
Direction financière	
Direction administrative	1
Direction SI	
Direction générale	1

ABSENTÉISME

Hors salaire garanti

Nom	Pourcentage annuel
AM	2,87%
MA	2,35%
GM	0,09%
AF BRAINE - VLV	7,30%
AF TUBIZE	10,57%
AF JODOIGNE	6,18%
AF PERWEZ	0,37%
AF OTTIGNIES	3,66%
AF LASNE - RIX	5,95%
AF WAVRE	6,44%
AF VOLANTE	
AF WAT - ITTRE	11,84%
AF NIVELLES	2,24%
AIDE SOIGNANTE	3,52%
EN FORMATION SI	1,44%
INF WAVRE	1,34%
INF NIVELLES	0,37%
ADMINISTRATIVES	5,16%
ENCADRANT	1,30%
TOTAL	3,95%

Salaire garanti

Nom	Pourcentage annuel
AM	4,47%
MA	4,08%
GM	6,46%
AF BRAINE - VLV	5,93%
AF TUBIZE	3,54%
AF JODOIGNE	6,33%
AF PERWEZ	5,04%
AF OTTIGNIES	3,58%
AF LASNE - RIX	3,47%
AF WAVRE	2,30%
AF VOLANTE	3,84%
AF WAT - ITTRE	6,22%
AF NIVELLES	5,61%
AIDE SOIGNANTE	3,45%
EN FORMATION SI	3,81%
INF WAVRE	2,97%
INF NIVELLES	3,68%
ADMINISTRATIVES	2,56%
ENCADRANT	2,34%
TOTAL	4,10%

FORMATIONS

FASD

Formation (Titre)	Public cible
Aides à la manutention à domicile: approche théorique et technique	Aide familial
La prévention des chutes: facteurs de risques, mobilité et environnement de la personne	Aide familial, garde à domicile
Mieux comprendre et mieux aider les personnes souffrant de douleurs chroniques	Aide familial
Accompagner la fin de vie	Aide familial, garde à domicile
Etre dans le soin et la bienveillance tout en restant professionnel	Aide familial
L'agressivité et la violence des bénéficiaires: comment y faire face?	Aide familial, garde à domicile, professionnel de la téléphonie
Accompagner les personnes âgées atteintes de schizophrénie ou de bipolarité	Aide familial, garde à domicile, aide ménager

Accompagner les personnes âgées atteintes d'Alzheimer	Aide familial, garde à domicile, aide ménager
AF volantes - Posez vous entre vous	Aide familial volant
Formation continuée pour les aides familiales tutrices	Aide familial
Accompagner la personne âgée et désorientée, de façon ludique et créative	Garde à domicile
Formation de base tutorat AMS	Aide ménager
La communication et la prévention, au cœur de mon métier	Aide ménager
Les limites professionnelles	Aide soignant, infirmier
Les premiers secours	Aide soignant
Aide soignant et infirmier: travailler ensemble, en complémentarité	Aide soignant, infirmier
L'infirmier et la réglementation INAMI	Infirmier
Les gestion des appareillages pulmonaires et de l'alimentation parentérale à domicile	Infirmier
Les soins de plaies complexes	Infirmier
Les soins aux patients porteurs d'un appareillage du système urinaire ou digestif	Infirmier
Formation continuée pour les tuteur(trices) SI	Infirmier
Devenir référent en techniques spécifiques	Infirmier
Formation continuée pour les référents en soins aux patients diabétiques	Infirmier référent en soins aux patients diabétiques
Formation continuée pour les référents en soins palliatifs	Infirmier référent en soins palliatifs
Formation continuée pour les référents en soins de plaies	Infirmier référent en soins de plaies
Formation de base et continuée des Trainers Allsoft	Infirmier
L'empowerment, comment développer le pouvoir d'agir du bénéficiaire	Coordinateur
Intervision autour de situations de coordination	Coordinateur
Questionner les limites du maintien à domicile	Coordinateur
L'accompagnement de l'aîné: comment travailler ensemble dans le respect de l'autonomie et des limites de chacun	Coordinateur
La systémique comme outil de décodage des situations d'accompagnement	Coordinateur
Accompagner les bénéficiaires avec des problématiques d'assuétude	Coordinateur
Journée annuelle du secteur Coordination	Coordinateur et direction
Accueillir au téléphone	Professionnel de la téléphonie
Maîtriser ou perfectionner ses compétences en Excel	Infirmier chef, infirmier chef adjoint, assistant social, professionnelle de l'administration
S'adapter sereinement aux changements de mon quotidien professionnel	Professionnel de l'administration et de l'accueil

Formation continue pour les conseillers en prévention	Conseiller en prévention
De la vie professionnelle à la vie personnelle active	Professionnel de + de 45 ans
Travailleurs expérimentés: atouts et enjeux	Professionnel de + de 45 ans
Comprendre et maîtriser ses émotions	Pluridisciplinaire
Journée du bien-être en mouvement: favoriser la relation à soi, à l'autre et au monde	Pluridisciplinaire
Formation continue pour les équipiers de première intervention	Pluridisciplinaire
Formation de base pour les formateurs en prévention des maux de dos	Pluridisciplinaire
Formation continue pour les formateurs en prévention des maux de dos	Pluridisciplinaire
Formation continue pour les personnes de confiance	Pluridisciplinaire
Formation continue pour les référents en santé mentale	Pluridisciplinaire
Le numérique... Même pas peur!	Aide familial, garde à domicile, aide ménager social, infirmier, aide soignant
Me former pour mieux former mes pairs	Référent et professionnel de la formation
Une approche interdisciplinaire de l'Aide et des Soins à Domicile	Coordinateur, assistant social, infirmier, aide familial
Rendre la collaboration meilleure malgré les différends	Encadrant
Journée annuelle des infirmiers chef, adjoints et des directions SI	Infirmier chef, adjoint et direction SI
Journée annuelle des assistants sociaux et des directions AVJ	Direction AVJ et assistant social
La prévention des assuétudes	Assistant social, coordinateur
Des exposés didactiques vivants	Professionnel encadrant
Formation continue GRH Management: la gestion de l'absentéisme	Professionnel encadrant
Formation continue GRH Management: l'accompagnement au changement	Professionnel encadrant
Formation en GRH et management (démarrage: janvier 2023)	Professionnel encadrant
Formation en GRH et management (suite du parcours entamé en septembre 2022)	Professionnel encadrant
Formation en GRH et management (suite du parcours entamé en janvier 2022)	Professionnel encadrant

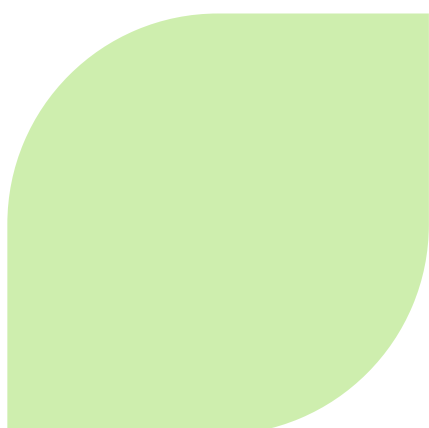


Interne

Formation de base en manutention	Pluridisciplinaire
Formation continuée en manutention	Pluridisciplinaire
Couture module 1	Aide familial, aide ménager
Couture module 2	Aide familial, aide ménager
Intervention de situations vécues à domicile	Infirmier, aide familial, garde à domicile, aide ménager, ouvrier polyvalent, garde répit
Cohésion d'équipe	Aide familial, garde à domicile, répit, aide ménager, ouvrier polyvalent
Déontologie et positionnement professionnel	Aide familial, garde à domicile, répit, aide ménager, ouvrier polyvalent
La prévention du burn-out par la sophrologie	Pluridisciplinaire
La prévention du burn out 2ème module: Prendre soin de soi et poser ses limites grâce à la sophrologie	Pluridisciplinaire
Accueil des nouveaux travailleurs	Pluridisciplinaire
Groupe de parole 45+	Pluridisciplinaire
Sophrologie 45+	Pluridisciplinaire
Smartphone	Aide familial, garde à domicile, aide ménager, ouvrier polyvalent, garde répit
GAP mobile	Aide familial, garde à domicile, aide ménager, ouvrier polyvalent, garde répit
Aide soignant: équipe mobile	Aide soignant
Les soins de plaies	Infirmier
Diabétologie	Infirmier
Soins Palliatifs	Infirmier/Aide soignant
Dossier infirmier Allsoft	Infirmier

Externe

Initiation aux gestes qui sauvent	Pluridisciplinaire
Formation sur les péccules de vacances	Service du personnel
Les plus grands facteurs de risque routier	Aide familial
La conduite défensive	Pluridisciplinaire
Accompagnement d'une personne en détresse psychique à domicile	Aide familial, garde à domicile, aide ménager
Supervision d'équipe	Coordinateur
Formation continuée pour les référents en soins palliatifs	Aide familial, garde à domicile
Formation coordi "Supervision BelRAI"	Coordinateur
Supervision de cas psychiatrique à domicile	Aide familial



Les Soins Infirmiers

Province du Brabant wallon

BW	2021	2022	2023	Evolution par rapport à 2021
<i>Tarif OA/jours prestés (€)</i>	355	357	390	9,30%
<i>Nbr visites</i>	19.768	17.848	16,872	-5,50%
<i>%SMG</i>	5,0%	4,7%	4,40%	-6,20%
<i>Zone rurale</i>	5.244	4.707	4,077	-13,40%
<i>Jours FP fact</i>	662	663	674	1,70%
<i>Nbre vis/J. prestés avec soins</i>	20,2	20,1	19,9	-1,10%
<i>Solde jours récupération</i>	565	575	294	-48,90%
<i>Toilettes nomenclature (%)</i>	3,2%	3,5%	3,00%	9,30%
<i>Sans soins glob</i>	16,8%	21,7%	24,40%	12,80%
<i>Sans soins hors EM</i>	12,5%	13,8%	14,90%	8,00%
<i>Sans soins IC</i>	7,5%	7,9%	8,00%	1,30%

L'indicateur financier de tarification journalière « **tarif OA/jours prestés** » est en augmentation. Cet indicateur en hausse permet de démontrer la bonne gestion des tournées. En effet, la nomenclature a été indexée mais dans une moindre proportion ce qui signifie que la rentabilité des tournées a augmenté.

Nous observons à nouveau cette année une **diminution du nombre de visites**, qui s'explique notamment par une **pénurie de personnel** importante dans le secteur des soins de santé belge. Le recrutement du personnel soignant reste très difficile. Cela a entraîné, contrairement, une baisse de demande de soins par intermittence (effet « refus »). Cependant, cela a permis aux équipes de récupérer une partie de leurs heures supplémentaires dans l'objectif d'assainir la charge liée à ce poste. La baisse du nombre de visites entraîne également une **augmentation du pourcentage d'heures sans soins infirmière chef** (heures d'encadrement).

Pour remédier au manque d'infirmière, plusieurs choses ont été mise en place : engagement de personnel en **reconversion** (programme « choisis les soins »), **participation à divers salons** notamment incitant à la reprise d'études dans les soins (ex : Salon organisé par l'Instance Bassin Enseignement Qualifiant - Formation - Emploi du Brabant wallon sur Nivelles). La directrice générale, Lauren Ruzziconi et l'infirmière coordinatrice, Laura Van Oost ont également pris contact avec l'école Da Vinci afin d'y planifier une intervention durant les cours de soins à domicile en 2024.

On peut également remarquer une petite **baisse de %SMG** qui est le taux d'absentéisme du personnel infirmier.

Les heures sans soins globales augmentent mais cela peut s'expliquer entre autre par le fait que les **formations internes** sont toujours organisées et rencontrent un franc succès. Pour rappel, dans un but de valoriser la formation auprès des travailleurs, une partie du budget obtenu via le Fonds Blouse Blanches a été alloué à l'organisation de formations internes, en collaboration avec les différentes infirmières référentes présentes dans le département.

Il est important de signaler que les **indicateurs de gestion** sont **suivis de manière mensuelle** par la direction du département, par les infirmières-chef et adjointes ainsi que l'infirmière coordinatrice. Face à ce secteur des soins qui est en constante mouvance, l'équipe encadrante met tout en œuvre pour appliquer des gestes de bonne pratique quotidienne et dégager des pistes d'action pertinentes afin de limiter le déficit du département.

En début d'année, deux infirmières chefs adjointes ont fait le **tour des équipes d'aides familiales** pour faire une présentation du **service de soins palliatifs** que nous possédons. Cette présentation a permis un bel échange entre les deux services. On peut d'ailleurs voir que le nombre de forfaits palliatifs facturés est en légère hausse.

En Avril, une **Assemblée Générale du personnel** du département des soins infirmiers a été organisée. Celle-ci avait pour but de présenter la situation financière du département ainsi que d'exposer le plan d'action prévu au sein d'ASD BW afin de répondre aux divers défis sectoriels.

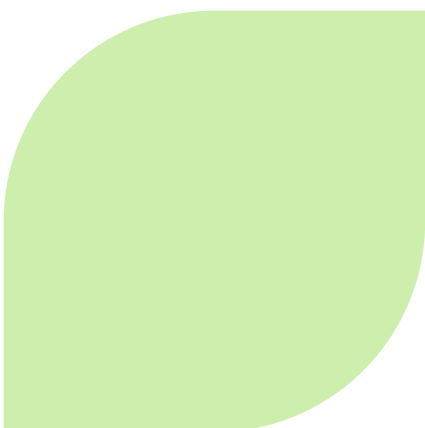
En mai 2023, toutes les ASD ont participé à une **action** dans plusieurs grandes villes wallonnes et à Bruxelles afin de demander un **refinancement des soins infirmiers à domicile**. Les infirmières/ers et aides-soignantes du bw se sont d'abord rendues devant plusieurs gares entre 7h00 et 8h00 pour distribuer des tracts aux passants afin de les sensibiliser sur l'action menée. Ils se sont ensuite rendus dans la capitale à 11h00, et plus précisément au carrefour Arts-Loi, aux abords du cabinet du ministre fédéral de la Santé, Frank Vandenbroucke. Les professionnels des soins y ont tenu une conférence de presse avant une rencontre organisée entre une délégation et le cabinet du ministre en début d'après-midi. La FASD a pointé l'urgence de revoir le financement des soins à Domicile.



Au niveau **informatique**, suite à une analyse faite en 2022, le parc de tablettes a été renouvelé. Le choix s'est porté sur les Samsung Galaxy Tab Active4 Pro 5g.

En septembre 2023, nous avons malheureusement dû dire **adieu à la Directrice du Département Soins Infirmiers**, Aurélie Fourmy, qui nous a quittés pour relever de nouveaux défis. Une **infirmière chef adjointe de Nivelles**, Christine Courtoy, est également partie en novembre après 18 ans passés au sein de l'ASD. Nous leur souhaitons tout le meilleur pour l'avenir !

La fin de l'année a été marquée par le **déménagement** du centre « Est Brabant Wallon » de Jodoigne vers Grez Doiceau.



Ouest du Brabant wallon

Ouest	2021	2022	2023	Evolution par rapport à 2021
<i>Tarif OA/jours prestés (€)</i>	339	347	386	11,20%
<i>Facturation convention (€)</i>	6.192	4.716	3361	-28,70%
<i>Nbr visites</i>	8.560	8.175	8141,5	-0,41%
<i>%SMG</i>	5,1%	4,9%	4,96%	2,20%
<i>Zone rurale</i>	0	0	0	
<i>Jours FP fact</i>	215	227	298	31,32%
<i>Nbre vis/J. prestés avec soins</i>	18,9	19,1	19	-0,09%
<i>Solde jours récupération</i>	199	164	80	-51,14%
<i>Toilettes nomenclature (%)</i>	2,7%	3,3%	3,10%	-4,87%
<i>Sans soins glob</i>	14,6%	20,6%	22,05%	7,21%
<i>Sans soins hors EM</i>	11,9%	13,5%	14,30%	6,30%
<i>Sans soins IC</i>	7,0%	7,3%	7,30%	

L'indicateur financier de tarification journalière « **tarification OA/jour presté** » est toujours en augmentation sur le centre de l'Ouest dû principalement à l'augmentation de la proportion de patients palliatifs suites aux diverses actions mises en place pour promouvoir ce service.

Le **nombre de visites** reste plus ou moins stable. La facturation liée aux **conventions** est en diminution suite à l'arrêt de la collaboration avec l'hôpital de Nivelles (frottis).

Le **salaire mensuel garanti** est malheureusement en légère augmentation mais malgré tout, les infirmières ont pu continuer à diminuer leurs heures de récupération.

Le **temps sans soins** est en légère hausse. Le sans soins des infirmières chefs est stable.

Est du Brabant wallon

EST	2021	2022	2023	Evolution par rapport à 2022
<i>Tarif OA/jours prestés (€)</i>	370	366	394	7,70%
<i>Nbr visites</i>	11.208	9.673	8731	-9,70%
<i>%SMG</i>	4,9%	4,6%	3,90%	-14,80%
<i>Zone rurale</i>	5.237	4.689	4077	-13,10%
<i>Jours FP fact</i>	447	435	372	-14,60%
<i>Nbre vis/J. prestés avec soins</i>	21,3	21,0	20,7	-1,60%
<i>Solde jours récupération</i>	366	411	214	-47,90%
<i>Toilettes nomenclature (%)</i>	3,6%	3,6%	2,80%	-22,50%
<i>Sans soins glob</i>	18,5%	22,7%	26,70%	17,80%
<i>Sans soins hors EM</i>	13,0%	14,0%	15,40%	9,70%
<i>Sans soins IC</i>	8,0%	8,4%	8,60%	2,30%

L'indicateur financier de tarification journalière « **tarification OA / jour presté** » est en augmentation sur le centre de l'Est confirmant la bonne gestion des tournées.

Le **nombre de visite** continue de diminuer, particulièrement en zone rurale.

Le **taux d'absentéisme** a quant à lui bien diminué en 2023.

Le **nombre de jours facturés en forfait palliatif** a fort diminué et est lié à la baisse d'activité du secteur.

La **baisse d'activité** permet cependant au personnel de vraiment bien diminuer leur solde des jours de récupération.

L'aide à la vie journalière et services complémentaires

Directrice : Mme Virginie Puissant / Sandrine Martinot

Contexte général

Difficultés du secteur

L'année 2023 est, pour l'ASD, une année de transition et de réflexion par rapport aux grands défis sectoriels. L'année 2022 a été marquée par divers éléments ayant mis le secteur entier en difficulté et ayant des répercussions sur 2023 et les années à venir :

- la réforme APE,
- le passage des Aides Familiales/iaux du statut ouvrier à employé,
- la révision des normes d'encadrement (1 assistant.e social.e pour 18 au lieu de 25, 1 administratif.ve pour 30 au lieu de 38).

Par ailleurs, le sous-financement des services d'aide devient criant. Alors que par le passé, le résultat net des aides familiales compensait les pertes des services complémentaires, ce n'est désormais plus le cas. Le modèle visant une proportion de 80% aides familiales, 20% services complémentaires, qui auparavant permettait un équilibre, ne tient plus.

Un lobby politique a donc été amorcé afin de conscientiser nos politiciens de la gravité de la situation que nous traversons.

Audit AVIQ

L'AVIQ a quant à elle mandaté un cabinet de consultance pour auditer 22 SAFA de Wallonie et mesurer :

- L'état de la situation financière entre 2019 et 2022
- L'accessibilité à nos services d'aide pour la population dans le besoin (le système de contingent a montré ses limites face au vieillissement de la population)
- Les difficultés de recrutement (pénurie des métiers) : La génération Z a d'autres aspirations et vision de l'équilibre vie professionnelle et privée
- Le manque de reconnaissance de certains métiers (les aide ménager.ère.s ne faisant pas partie du CWASS par exemple)
- Les possibilités restreintes de formations (reconversions professionnelles).

La conclusion est sans appel : les 22 services sont dans les mêmes difficultés. En effet, entre 2021 et 2022, l'augmentation des recettes de 22% est inférieure à l'augmentation des dépenses qui elle est de 25% dont :

- 74% de plus en frais énergétiques
- 25% en frais de personnel (les frais de personnel représentent 93% des charges pour les SAFAS audités et 88% pour l'ASD BW)

La demande aux politiques est donc la suivante :

- Financement adéquat pour tous les métiers avec un modèle basé sur les besoins et les coûts réels et non sur des contingents fixes, ce qui permettrait de s'ajuster à la demande de manière flexible.
- Introduction d'une norme de croissance de subventionnement basée sur la croissance démographique de la population.
- Veiller à l'accessibilité des services pour tous :
 - Révisions des grilles tarifaires pour éviter que les bénéficiaires ne se retrouvent dans une situation précaire tout en assurant des salaires décents aux travailleurs.
- Assurer une formation de base et continuée solide pour le secteur et envisager les passerelles possibles (reconversion), ou valider l'expérience acquise pour obtenir une certification.

Plan d'actions interne :

En conséquence des difficultés exposées, un plan de réflexion interne a été élaboré sous forme d'un groupe de travail d'encadrantes du département d'Aide à la Vie Journalière , en étroite collaboration avec le comité de direction.

L'objectif était de rationaliser l'effectif d'encadrement, mais aussi de réorganiser les secteurs géographiques et les déplacements des travailleurs.

Ce groupe de travail s'est, pour ce faire, basé sur le travail d'une société de géomarketing ayant analysé l'ensemble des déplacements des travailleurs entre leur domicile et leur secteur, mais aussi au sein même du secteur. Ils ont également fait une analyse de la population cible par zone afin de détecter des bassins de recrutement potentiel, en ce compris les zones à prédominance d'affilié Mutualité Chrétienne. En est ressortie une redéfinition des secteurs qui a été majoritairement suivie et la détection de secteurs à développer.

Une vingtaine de travailleurs de terrain ont ainsi été désignés pour changer de secteur afin de se rapprocher de leur domicile et donc, réaliser des économies sur les frais de déplacement, deuxième poste le plus important de coûts, ce qui permet également d'apporter plus de confort aux travailleurs qui ont un gros temps de route. Ce changement s'opèrera début 2024.

L'encadrement des équipes a également été revu (assistantes sociales et direction). Enfin, l'ouest du Brabant Wallon est réorganisé en équipe multi-métiers aide familial(e) / aide ménagère(e) et AM afin d'apporter plus d'efficacité au niveau des prises en charge des bénéficiaires et limiter les personnes de contact. Ce changement sera également mis sur pied début 2024.

Enfin, l'ouest du Brabant Wallon est réorganisé en équipe multi-métiers AF et AM afin d'apporter plus d'efficacité au niveau des prises en charge des bénéficiaires et limiter les personnes de contact. Ce changement sera également mis sur pied début 2024.

Prises en charge des patients psychiatriques - appel à projet de la Fondation Roi Baudouin « Renforcer la collaboration entre la première ligne et les soins de santé mentale par du coaching »

Suite à quelques faits de tiers impliquant des bénéficiaires psychiatriques, notre constat fut que nous manquions d'expertise et d'outils afin de prendre en charge qualitativement ces usagers. En vue d'augmenter la qualité des prises en charge à la fois pour les usagers et la sécurité de nos travailleurs, 3 mesures ont été mises en œuvre :

- Formations données par les SPAD : formation théorique à destination des aides familiales et gardes malades visant à mieux connaître les différentes maladies psychiatriques et leurs symptômes
- Mise au point d'un protocole de prise en charge de ces patients (dans quelles conditions, sous quelles modalités)
- Réponse à un appel à projet de la Fondation Roi Baudouin (obtenu) :
- Objectif :
 - Offrir aux équipes AVJ de terrain des Supervisions autour de cas cliniques
 - Stimuler la connaissance et les liens avec le réseau de santé mentale

Les formations données par les SPAD ont toutes eu lieu en 2023. Les supervisions de nos travailleurs aides familiales et gardes à domicile ont débuté en 2023 (et se poursuivront en 2024), afin d'apporter un soutien et des éléments de réponses aux travailleurs qui se trouvent au domicile auprès de patients psychiatriques stabilisés, mais pouvant malgré tout poser des difficultés, voire présenter des crises.

En parallèle, une cellule interne de réflexion a été mise sur pied afin de travailler au réseautage dans la province autour de cette thématique, mais aussi de développer des outils afin que nos aidants du domicile aient une procédure claire, des numéros de contacts et urgence et sachent quoi faire selon les situations.

Activités des aides familiales

Responsables et assistantes sociales adjointes

Hilde Degraeve, Anne Henry, Nathalie Cornelis, Karine Georis, Myriam Gillet, Sandie Cheniaux, Amélie Falisse, Chloé Carpentier, Eglantine Eylenbosch, Pascale Cornelis, Kelly Remy

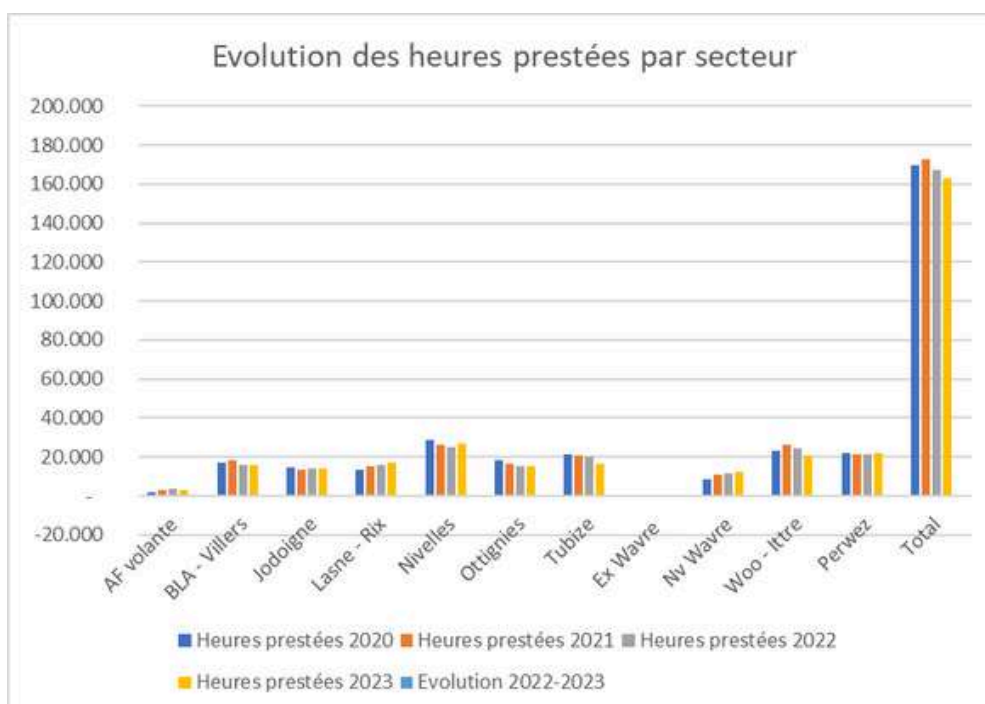
Année	H.P. Bénéficiaire	H. Formation	H réunions	Total	H inconfortables	Nbre de prestations	Durée moyenne de prestation
2017	165778	2806	5359	173943	8979	104721	1.58
2018	162547	2977	4761	170284	8759	102662	1.58
2019	169173	2882	5697	177752	8996	107765	1.56
2020	169726	1606	3744	175077	9480	109248	1.55
2021	172499	1141	5826	179466	9769	113040	1.53
2022	167150	3841	6329	177590	9280	109011	1.53
2023	163118	3383	6576	173077	8144	103658	1.58

- Le quota fixé à 177.887 heures pour 2023 n'a pas pu être atteint (173.077 heures réalisées).
- Les heures prestées auprès des bénéficiaires ont une nouvelle fois diminué par rapport à l'année précédente (-4032 heures). Les difficultés de recrutement, couplé à un absentéisme important (4.8% en salaire mensuel garanti et surtout une grosse augmentation des absences de longue durée passant de 3.1% en 2022 à 5% en 2023) en sont la principale explication. Le nombre d'ETP qui s'élevait 151.64 en 2022 a diminué fortement à 142.2 en 2023. Les travailleurs en absence longue durée n'ont pas toujours pu être remplacés rapidement, ceci limitant de ce fait notre capacité à prester sur le terrain et répondre à la demande.
- La durée moyenne d'une prestation chez un même bénéficiaire est relativement stable mais témoigne du rythme soutenu d'une journée type d'aide familiale ayant 4 à 5 prestations.
- Les situations rencontrées sont de plus en plus complexes. Les personnes restent au domicile plus longtemps avec des problèmes de santé importants, combinés à des soucis financiers. Il n'est pas rare qu'un bénéficiaire doive choisir entre une toilette et la préparation d'un repas par une aide familiale, faute de moyens. Les sorties d'hospitalisation se font de manière de plus en plus précoce, ce qui rend les bénéficiaires beaucoup plus nécessiteux de bénéficier de nos services d'aide.
- Enfin, le nombre d'heures inconfortables a diminué de 1136 heures.
- Les aides familiales aux sont de plus en plus confronté.e.s au domicile à des situations psychiatriques (dépression, schizophrénie, syndrome de Diogène), ou encore à de l'alcoolisme, ceci étant le reflet du mal-être sociétal mis en avant depuis la Covid-19.

Données par secteur

De manière globale, nous constatons une diminution des heures sur **les secteurs de Braine-L'Alleud/Villers, Ottignies, l'AF volante, mais surtout Tubize et Waterloo-Ittre.**

	Heures prestées 2020	Heures prestées 2021	Heures prestées 2022	Heures prestées 2023	Evolution 2022-2023
AF volante	2.083	3.251	3.782	3.111	-18%
BLA - Villers	16.894	18.482	15.665	15.561	-1%
Jodoigne	14.545	13.658	13.956	13.988	0%
Lasne - Rix	13.614	15.195	15.870	16.919	7%
Nivelles	28.614	26.540	25.234	27.006	7%
Ottignies	18.296	16.391	15.323	15.136	-1%
Tubize	21.584	20.941	20.083	16.516	-18%
Wavre	8.802	10.776	11.416	12.115	6%
Woo - Ittre	23.301	26.165	24.562	20.900	-15%
Perwez	21.996	21.101	21.260	21.863	3%
Total	169.727	172.499	167.150	163.118	-2%



La majorité des évolutions sectorielles s'expliquent par une fluctuation du nombre d'ETP ou par l'augmentation de l'absentéisme de longue durée, comme expliqué largement dans la section d'introduction à l'AVJ ci-dessus.

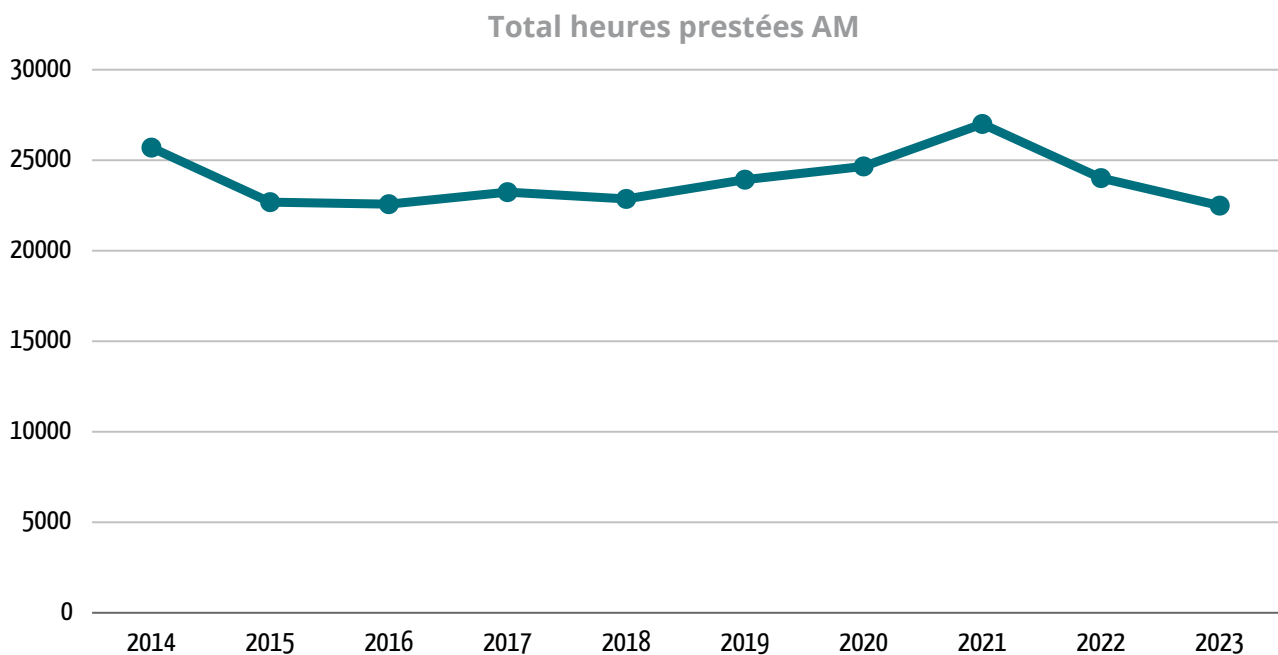
- AF volantes : faute de pouvoir remplir complètement les horaires des 4 AF volantes, 2 d'entre elles ont été réaffectées au dernier trimestre, à leur demande, à un secteur. Ceci explique la diminution de 18% d'heures prestées.
- Braine-L'Alleud-Villers : A quelques heures près, l'activité est restée stable.
- Jodoigne : Activité stable.
- Lasne-Rixensart : L'augmentation des heures prestées s'élève à 7%. L'effectif est resté constant mais l'absentéisme de courte durée a diminué de 4.68% en 2022 à 3.47% en 2023.
- Nivelles : L'augmentation des 7% s'explique par la grosse diminution des absences de longue durée passant de 9.90% à 2.15% en 2023. Les prestations sont de plus en plus courtes avec une plus faible quantité de toilettes prises en charge, ces dernières étant souvent prises par des infirmières indépendantes (gratuité).
- Ottignies : A quelques heures près, l'activité est restée stable.
- Tubize : Nous faisons face à une importante diminution d'heures prestées (-18%). En effet, 4 travailleuses sont entrées en maladie de longue durée dès le début de l'année et n'ont pas pu être remplacées avant fin mars début avril (2 engagements). Plusieurs demandes ont ainsi dû être refusées. La maladie de longue durée s'élève à 10.57% en 2023 contre 0.38% l'année précédente.
- Wavre : Le secteur affiche une belle évolution de 6% grâce à une diminution des absences en salaire mensuel garanti passant de 4.17% à 2.30% et à des engagements pour remplacer les absentes de longue durée.
- Waterloo-Ittre : L'augmentation significative des deux types d'absentéisme et le non remplacement immédiat des malades de longue durée explique la diminution de 15% des heures prestées entre 2022 et 2023. Ainsi, les absences de longue durée sont passées de 2.01% à 11.84% et les absences sous salaire garanti ont évolué de 5 à 6.22%. Les demandes de bénéficiaires étaient largement présentes mais n'ont malheureusement pas pu être rencontrées.
- Perwez : L'activité a légèrement augmenté de 3% grâce à une légère diminution de l'absentéisme de courte durée (-0.63%) et à une diminution plus significative des absences de longue durée (-1.85%).

Toutes les assistantes sociales continuent à être en **contact régulier avec les différents acteurs sociaux du domicile**, tels que les assistant.e.s sociaux.ales des services sociaux des mutuelles, des CPAS, des hôpitaux, des centres de coordination, les résidences-services, les associations diverses, etc...

Activités des services complémentaires

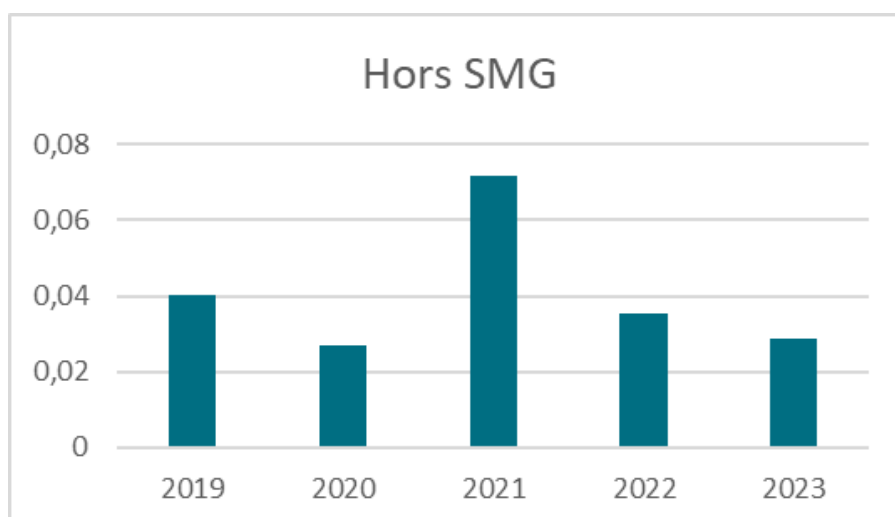
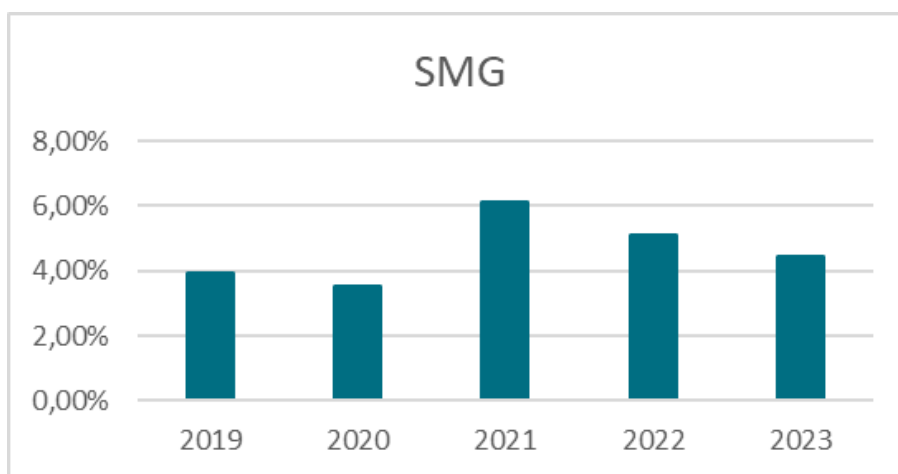
Activité des aides ménagères. Assistantes sociales Mme Anne Dewinter et Mme Kelly Remy

A.M.	Heures bénéficiaires	Heures Formation	Heures Réunions	Total heures prestées	Nbre prest. Bénéficiaires	Durée Prestation
2014	25.182	260	255	25.697	6.467	3,9
2015	22.277	114	293	22.684	5.841	3,8
2016	21.857	302	413	22.573	5.871	3,7
2017	22.677	185	375	23.237	5.863	3,9
2018	22.477	114	270	22.862	5.941	3,8
2019	23.179	353	394	23.926	6.178	3,8
2020	24.216	135	307	24.658	6.470	3,7
2021	26.386	74	544	27.004	7.299	3,6
2022	23.068	344	600	24.013	5.440	3,6
2023	20.525	1.431	535	22.492	5.771	3,74



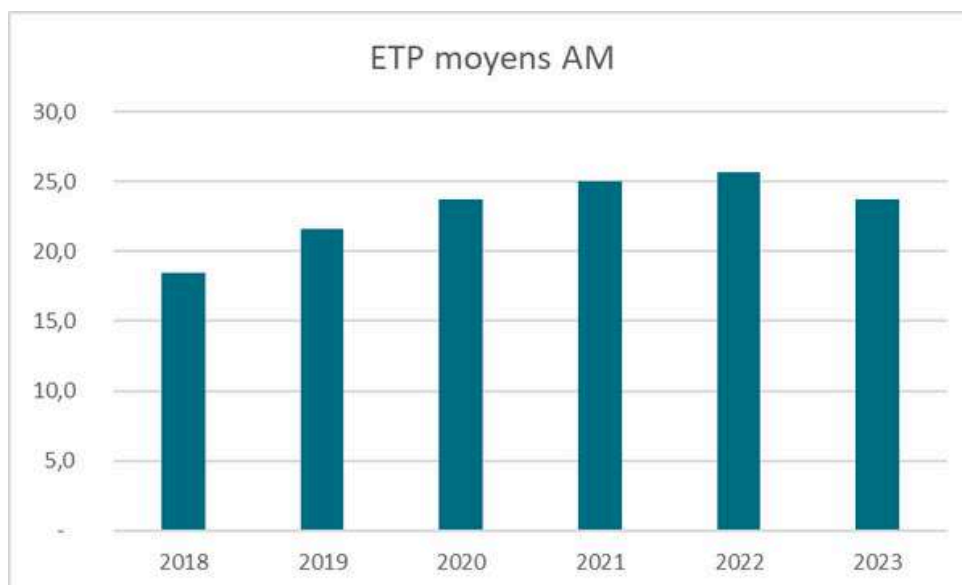
Le nombre total d'heures prestées par nos aides ménagères est en diminution (-1521 heures) et renoue avec des volumes similaires à l'avant covid. En cause, l'absentéisme (principalement de courte durée) toujours fort haut depuis 2021 (effet post covid) même s'il s'améliore, et le renouvellement des travailleurs absents compliqué (difficultés de recrutement). Le nombre d'ETP a globalement diminué (-2). Ceci a pour effet de mécontenter certains bénéficiaires qui ne sont pas aidés comme ils le voudraient.

Evolution des absences



Tout comme en 2022, le turnover reste fort important dans l'équipe des aide ménagère.s cette année. Certaines personnes recrutées (suite aux difficultés à trouver des candidats) s'avèrent ne pas convenir dès le premier CDD, ce qui rend la gestion d'équipe plus compliquée.

Le nombre d'ETP en aide ménagère.s a par ailleurs globalement diminué passant de 25.7 ETP à 23.7.



Activité des gardes à domicile. Assistante sociale : Mme Aurore Vanbellinghen

G.M.	Heures bénéficiaires	Heures	Heures	Total heures prestées	Heures	Nbre prest. Bénéficiaires	Durée Prestation
		Formation	Réunions		inconfortables		
2014	16.999	240	759	17.998	2.581	4.415	3,8
2015	14.185	196	555	14.936	1.669	3.507	4,04
2016	16.043	144	744	16.931	1.967	3.967	4.04
2017	14.020	177	820	15.018	666	3.773	3.7
2018	14.081	288	786	15.155	1.125	3.934	3.6
2019	14.603	304	877	15.785	992	4.212	3,5
2020	15.053	106,5	752,25	15.911	942	4.484	3.4
2021	14.125	75	724	14.924	579	4.069	3.5
2022	12.575	287	611,82	13.474	513	2.953	3,7
2023	11.285	341	697,42	12.323	983	2.823	4,37

Le service de gardes à domicile intervient le plus souvent dans des situations de perte d'autonomie sévère, de lourde dépendance ou de maladie très avancée. Le service tente également de venir compléter le plus souvent possible les prestations des aides familiales, tant en termes de tâches spécifiques à chaque service qu'en terme de nombre d'heures nécessaires dans les situations lourdes. Les gardes à domicile interviennent à ce titre en soirée et au besoin la nuit, pour compléter l'aide apportée par les aides familiales quand une présence est nécessaire.

Le nombre d'heures prestées en 2023 a diminué de 9% par rapport à 2022. En cause, une hausse très significative de l'absentéisme en salaire mensuel garanti qui passe de 4.06% à 6.46%. Cet absentéisme ne permet pas de remplacer le travailleur absent, ce qui implique une diminution des prestations et une capacité à répondre aux attentes de nos bénéficiaires diminuée. Le nombre d'ETP moyen en 2022 est quant à lui resté stable. Les travailleurs de cette équipe sont tous en CDI et assurent une stabilité en termes de prises en charge.

Evolution des absences en salaire mensuel garanti

Année	%SMG
2022	4,06
2023	6,46

Alors que les heures perdues services avaient légèrement augmenté en 2022 suite à un test d'aménagement horaire, elles ont à nouveau diminué suite à l'arrêt du test jugé non concluant mi 2022. L'année 2023 n'est donc plus du tout pénalisée par cette mesure test comme en témoigne le tableau ci-dessous :

	GAD	GAD	GAD	GAD	GAD	GAD
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
T1	885,04	438,16	235,35	33,35	22,92	193,97
T2	492,32	125,82	257,1	-86,6	55,03	-103,15
T3	283,9	59,82	-25,05	-128,7	0,68	-132,9
T4	403,78	112,58	-48,925	-67	72,96	-97,27
Total	2065,04	736,38	418,475	-248,95	151,59	-139,35

Après plusieurs années avec une durée de prestation moyenne sous les 4h, en 2023, la moyenne remonte à 4.4 heures.

L'équilibre financier fragile de ce service fait plus que jamais l'objet d'une très grande attention. Nous restons par ailleurs attentifs à la gestion des APE de ces travailleurs.

Pour rappel, une étroite collaboration est en place entre le service des gardes et le service répit, ceci permettant d'optimiser la gestion des horaires avec la prise en charge conjointe de certains bénéficiaires par les deux services. Cette organisation permet de limiter le nombre de bénéficiaires non-dépannés et d'apporter une réponse optimale à ceux-ci en fonction de leurs besoins.

Activité des gardes Répit : La Parent'aise. Assistante sociale Mme Aurore Vanbellinghen

PI	Heures bénéficiaires	Heures	Heures	Total heures prestées	Heures	Nbre prest. Bénéficiaires	Durée Prestation
		Formation	Réunions		<u>inconfortables</u>		
2014	3.705	163	160	4.028	807	797	4,6
2015	2.868	29	205	3.102	787	669	4,3
2016	4.876	36	307	5.219	975	1.012	4,8
2017	4.814	142	176	5.132	1.136	1.286	3,7
2018	4.005	48	251	4.304	1.243	984	4,1
2019	3.713	168	271	4.152	874	886	4,2
2020	4.677	19	81	4.776	886	1.218	3,8
2021	6.122	11	204	6.336	1.485	1.769	3,5
2022	4.996	47	137	5.180	853	1.013	4,0
2023	6.043	86	141	6.270	712	1.441	4,22

L'activité du service répit « La Parent'aise » affiche une belle augmentation grâce à l'arrivée d'une éducatrice (0.8 ETP) supplémentaire dans l'équipe, passant de 4 à 4.8 ETP grâce à un subside supplémentaire reçu. Ceci a permis de prendre davantage de bénéficiaires en charge tout au long de l'année et d'afficher une progression de 21% d'heures prestées. A noter que l'éducatrice ayant rejoint l'équipe est une travailleuse issue du service des gardes enfants malades fermés fin 2022.

La durée moyenne des prestations a réaugmenté et atteint 4.2 heures.

Au sein du service répit, les heures perdues liées à la CCT ne pose plus problème depuis 2021.

Le nombre d'heures perdues pour le service, reste favorable comme suit :

Répit 2018	Répit 2019	Répit 2020	Répit 2021	Répit 2022	Répit 2022
199,85	398,7	134,25	109,65	-4,71	-43,1
236,05	252,94	211,1	-136,55	-20,85	-60,7
170,3	70	-81,05	-110,7	-21,83	-59,1
335,82	6,85	-5,1	-113,4	-8,98	-63
942,02	728,49	259,2	-251	-56,37	-225,9

Activité des ouvriers polyvalents. Assistante sociale Mme Amélie Falisse

MA	Heures bénéficiaires	Heures	Heures	Total heures prestées	Nbre prest. Bénéficiaires	Durée
		Formation	Réunions			Prestation
2014	11.809	296	157	12.262	3.088	3,8
2015	9.818	65	175	10.058	2.454	4,0
2016	8.184	396	144	8.712	2.195	3,7
2017	8.952	42	220	9.214	2.419	3,7
2018	10.181	238	172	10.591	2.355	4,3
2019	11.478	65	184	11.726	2.733	4,2
2020	11.594	401	200	12.194	2.731	4,2
2021	11.129	80	213	11.423	2.678	4,2
2022	10.829	179	211	11.219	2.245	4,3
2023	10.380	177	172	10.410	2.232	4,2

Le service des ouvriers polyvalents clôture l'année 2022 avec un nombre d'heures prestées auprès des bénéficiaires en diminution (-7%). Le nombre de prises en charge diminue alors que la durée de prestation moyenne reste relativement stable.

Les causes de cette diminution sont à chercher au niveau de l'effectif et des absences : L'équipe est en très légère diminution, les ETP moyens sont de 7 contre 7.5 en 2022. Il s'agit d'un métier pour lequel nous rencontrons également de grandes difficultés de recrutement. La majeure partie de l'équipe est stable, mais nous la renforçons en été pour mieux faire face à la demande de travail dans les jardins. Ces contrats à durée déterminée ont du mal à être comblés.

OP	ETP moyens
2018	8,0
2019	8,4
2020	8,3
2021	7,6
2022	7,5
2023	7,0

OP	SMG
2019	1,77%
2020	3,78%
2021	5,31%
2022	3,84%
2023	4,08%

OP	Hors SMG
2019	4,56%
2020	0,00%
2021	12,27%
2022	1,94%
2023	2,35%

Au niveau des absences, les maladies en SMG augmentent légèrement (+0.24%) et les absences de longue durée augmentent de 0.41%.

L'équipe est composée de manière stable d'ouvriers qualifiés qui permet de fournir un travail qualitatif au domicile des personnes. Cette équipe, très soudée, est devenue très polyvalente : les travailleurs ont des compétences très complémentaires, permettant de répondre à tout type de demandes (plomberie, électricité, menuiserie, peinture, tapissage, pose de sol, aménagement de domicile...). Les travailleurs sont très investis et fournissent un travail de qualité avec des moyens parfois limités.

En 2022, un dossier de salles de bain adaptées a pu être mené parfaitement (financement de l'AVIQ).

Protocole 3

Directrice : Mme Lauren Ruzziconi

	2021	2022	2023	Evolution 2023 vs 2022
ETP	4,6	5,15	5,29	3%
Nbre de personnes	7	7	8	14%
Heures prestées	5933,5	7718,1	8690	13%
Heures SMG (maladie indemnisée)	144	200	152	-24%
Facturation INAMI	262.644,09 €	301.863,57 €	331.595,53 €	10%
Nbre nouveaux patients P3	134	128	148	16%
Nbre suivis psy payants	20	23	29	26%
Nbre suivis ergo payants	2	0	1	
Suivis personnel ASD	6	6	13	117%
Formations internes + groupes de parole	23	5	27	440%
Formations externes	7	7	8	14%

L'équipe

Le projet Protocole 3 « A l'écoute du bien-être du patient à domicile » en Brabant wallon est composé d'une équipe pluridisciplinaire.

- 5 psychologues (3,43 ETP),
- 2 case managers (0,97 ETP),
- 1 ergothérapeute (0,89 ETP).

Le P3 a encore vu son équipe légèrement s'agrandir au cours de l'année 2023. Ainsi, nous avons pu accueillir un peu plus de temps de travail en psychologue. Le nombre d'ETP est ainsi passé de 5,15 à 5,29 ETP. L'année a été marquée par le remplacement, suite à leur départ, d'une case manager et de l'ergothérapeute ainsi que par l'engagement d'une nouvelle psychologue.

148 nouveaux patients ont pu bénéficier d'un soutien à domicile par un ou plusieurs membres de l'équipe P3. Au total, 278 personnes ont été suivies sur l'année 2023.

Aurélien Fourmy, qui assurait la coordination du projet, ayant quitté l'ASD en septembre, l'équipe est désormais sous la coordination directe de Lauren Ruzziconi, Directrice Générale.

Le projet

La quatrième phase du projet ayant rencontré son échéance au 31/12/22, le Protocole 3 est rentré, au 1er janvier 2023, dans une « Convention de transition » avec l'INAMI en vue d'une pérennisation, si pas du projet, de ses métiers (psychologue, ergothérapeute, case manager).

En effet, Dans l'accord de gouvernement fédéral, le gouvernement s'engage à s'appuyer sur le plan fédéral pour les malades chroniques afin d'aboutir à un nouveau plan interfédéral ambitieux pour implémenter des soins intégrés en Belgique.

Dans ce cadre, l'Inami a attribué via marché public une mission au consortium « WeCare » qui est chargé, d'une part, du soutien et du renforcement des équipes des administrations fédérales et de la cellule stratégique du ministre pour définir et approfondir une stratégie de changement vers des soins intégrés aux niveaux macro, méso[1] et micro[2], dans un Plan interfédéral en faveur des soins intégrés et, d'autre part, du soutien des acteurs au niveau méso pour assurer, via un pilotage, le développement et l'organisation des soins intégrés pour la population sur un territoire défini afin d'atteindre le 5AIM[3].

Dans cet objectif, il est nécessaire d'une part de tenir compte de l'expérience déjà acquise au cours des années de mise en œuvre des projets de soutien aux personnes ayant des besoins complexes de soins et d'aide, dits « projets Protocole 3 » et, d'autre part, de collaborer (via le coaching par le consortium WeCare) avec les autres acteurs au niveau méso (les 12 projets de soins intégrés (PSI), les réseaux de santé mentale (SSM) ou avec d'autres partenariats locaux, y compris ceux prévus par les entités fédérées pour partager et/ou transférer les expériences et pour tester et approfondir la base d'une mise en œuvre réussie du futur Plan interfédéral en faveur des soins intégrés.

C'est dans ce contexte qu'est conclue la présente convention de transition, qui s'appuie sur la précédente convention avec les projets Protocole 3 venant à échéance le 31 décembre 2022.

Cette convention constitue une nouvelle étape pour l'élaboration du projet de Plan Interfédéral, prévu pour fin 2023, et l'implémentation des soins intégrés en Belgique, prévue à partir de 2024. Elle permet de mettre en place une période de transition qui a pour objectif de préparer la transition progressive vers le futur cadre de l'organisation des soins tel qu'il sera convenu dans le nouveau Plan Interfédéral.

Une nouveauté a fait son apparition dans cette convention de transition, au niveau des les conditions de prise en charge, à savoir qu'il y a dorénavant 10% de dérogations possibles concernant l'âge seuil des bénéficiaires sous certaines conditions de dépendance.

[1] Niveau méso = organisations de soins et des prestataires individuels

[2] Niveau micro = au niveau du bénéficiaire

[3] Les objectifs du Quintuple Aim sont: *la qualité des soins, telle que vécue par la personne ayant besoin de soins et d'assistance *la santé de la population *le rapport coût-efficacité, c'est-à-dire le rapport entre les ressources déployées et les valeurs réalisées *l'équité dans la société, en accordant une attention particulière à l'accessibilité des soins de santé au sens large (c'est-à-dire pas seulement financière) et à l'inclusion des différentes formes de diversité *le bien-être des professionnels de la santé

À côté du P3

Le service de soutien psychologique à domicile (consultations payantes – hors P3)

L'équipe du P3 n'est pas toujours en mesure de répondre favorablement à certaines demandes en raison des critères d'inclusion qui nous sont imposés par la convention.

Dès lors, ce service de soutien psychologique à domicile propose de répondre à ces demandes avec des consultations payantes.

En 2023, 29 bénéficiaires ont fait appel à ce service, pour un total de 214 visites payantes.

Intégration du Réseau 107

En vue de développer nos activités, les liens avec le réseau et d'anticiper une éventuelle intégration future des psychologues au sein de ce réseau dans le cadre de la pérennisation des métiers du Protocole 3 via le Plan Interfédéral Soins intégrés, une convention de 4h a été signée entre l'ASD, le réseau 107 – projet des psychologues de première ligne du BW et l'une de nos psychologues, Noémie Vande Weghe, en avril 2023.

Les patients sont reçus, soit dans notre centre de Jodoigne (déménagé à Grez-Doiceau à partir de décembre), soit à domicile.

13 personnes ont pu être suivies en individuel en 2023 (d'avril à décembre). Une conférence à destination des aidants proches ainsi qu'une demande d'expertise lors d'une réunion des bénévoles de la Mutualité Chrétienne ont également été menées dans le cadre de cette convention. Cette activité a permis une facturation de 8092,27€ sur les 9 mois.

L'ergothérapeute à domicile (consultations payantes – hors P3)

Tout comme les demandes de soutien psychologique à domicile, nous pouvons recevoir des demandes de suivi ergothérapeutique à domicile de patients qui ne rentrent pas dans les critères d'inclusion du projet P3. Toutefois, ce service ne rencontre que peu de succès avec un seul suivi réalisé en 2023.

Remarque : La case manager n'est pas mentionnée car il n'y a pas de possibilité de suivis payants contrairement aux psychologues et à l'ergothérapeute. Les demandes CM provenant de l'extérieur ne sont, à ce jour, pas nombreuses car la fonction peut encore paraître un peu floue. Les demandes proviennent donc généralement de l'équipe du P3 qui voit toute l'utilité de la fonction.

L'ergothérapeute à domicile (consultations payantes – hors P3)

Tout comme les demandes de soutien psychologique à domicile, nous pouvons recevoir des demandes de suivi ergothérapeutique à domicile de patients qui ne rentrent pas dans les critères d'inclusion du projet P3. Toutefois, ce service ne rencontre que peu de succès avec un seul suivi réalisé en 2023.

Remarque : La case manager n'est pas mentionnée car il n'y a pas de possibilité de suivis payants contrairement aux psychologues et à l'ergothérapeute. Les demandes CM provenant de l'extérieur ne sont, à ce jour, pas nombreuses car la fonction peut encore paraître un peu floue. Les demandes proviennent donc généralement de l'équipe du P3 qui voit toute l'utilité de la fonction.

Le service de formation

L'expertise de notre équipe de psychologues est toujours mise au profit des prestataires du domicile et du bien-être de nos équipes ASD. Consciente de la complexité du domicile et du besoin d'être outillé, aidé au quotidien, l'équipe a organisé en 2023 pour les travailleurs de l'ASD :

- 15 formations sur la déontologie et le positionnement professionnel en collaboration avec Laura Thône, assistante sociale faisant partie de notre Centre de Coordination
- 7 cohésions d'équipe
- 1 groupe de parole 45+
- 4 intervisions (tous métiers confondus)

Ce service est également mis à disposition de notre Fédération et de nos partenaires extérieurs. C'est ainsi que 8 formations externes ont été organisées (« Être dans le soin et bienveillance malgré les contraintes », « Agressivité et violence des bénéficiaires », « Les limites professionnelles », « Accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées », « Accompagner les personnes âgées atteintes de schizophrénie ou de bipolarité »).

Notre formatrice a également participé à la formation de base des bénévoles de la MC avec « L'éthique et la déontologie dans le contexte des visites à domicile » et « Formation de base à l'écoute ».

Nos collaborations

Une dynamique constructive et collaborative est toujours maintenue avec le réseau socio-sanitaire du Brabant wallon. Nous maintenons des contacts réguliers avec tous les organismes, associations et professionnels du réseau, ainsi qu'avec les autres métiers de l'ASD.

Entre autres, ont eu lieu cette année :

- Organisation d'un Escape Game dans les locaux de l'ASD Nivelles pour le personnel administratif.
- Suivi des groupes de travail avec l'INAMI pour la construction d'une proposition pour la pérennisation du projet
- Participation aux Concertations locales de la première ligne et de la santé mentale
- Participation au groupe clinico-facultaire autour de la personne âgée organisés par SAMRAVI
- Conférence à la MC lors de la semaine des aidants proches
- Participation aux rencontres réseau de Nivelles
- ...

Toujours dans une perspective de maintien des compétences, de remise en question et de dynamique de l'équipe travaillant sur des objectifs communs, l'équipe a bénéficié de 4 séances de supervision assurée par un externe.

En route vers la pérennisation

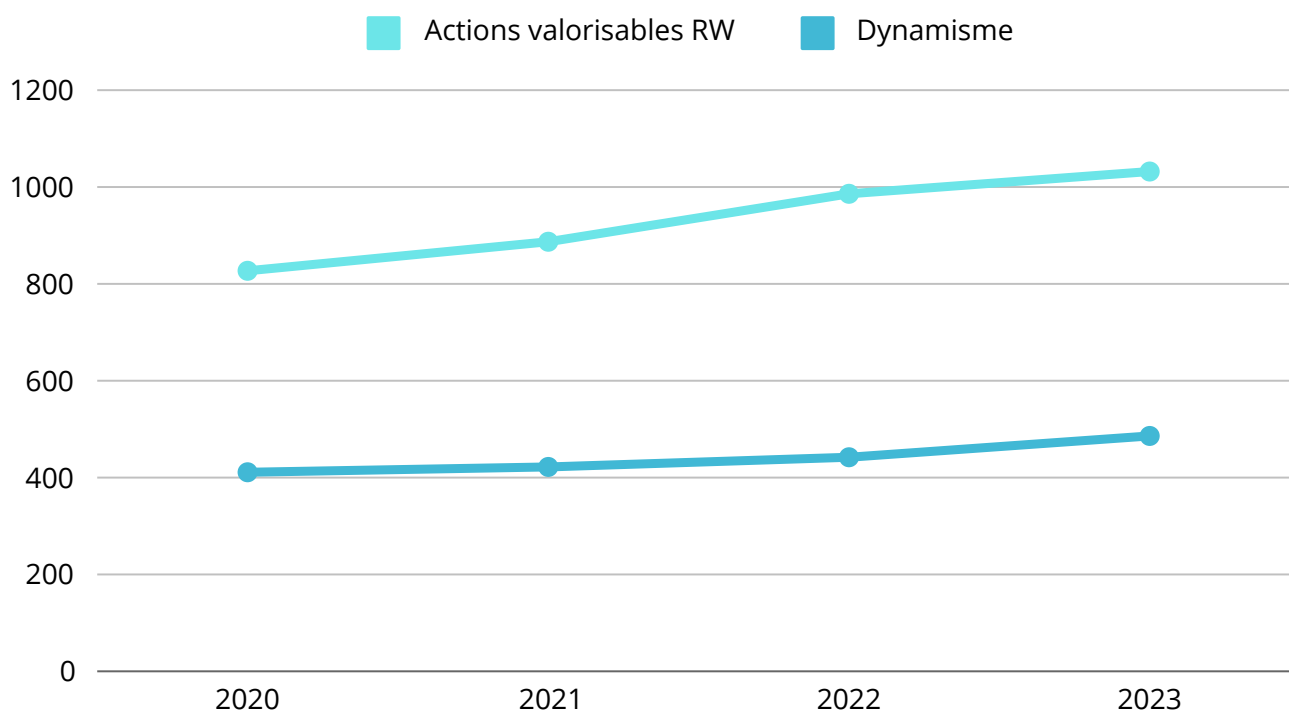
La phase de transition entamée en 2023 a servi à peaufiner le projet de Plan Interfédéral Soins Intégrés et réfléchir sa mise en œuvre. Dans ce contexte, de nombreux groupes de travail, métier par métier, servant à alimenter l'INAMI dans ses réflexions, ont été organisés. Nous avons continué à relayer ce qui nous semblait crucial pour la pérennisation de ces métiers.

- Plus-value de chaque fonction
- Pertinence et plus-value du projet auprès des patients rencontrés
- Importance de la pluridisciplinarité du projet
- Intégration et collaboration du projet dans un réseau de soins existant
- Importance d'un bon financement pour pérenniser le projet
- Expertise spécifique du domicile et du contact avec la personne âgée
- Flexibilité nécessaire dans le temps de prise en charge avec la personne âgée
- Prise en compte des temps de déplacement

Nous espérons que 2024 permettra d'apporter de la clarté sur le futur de nos métiers et que ces points d'attention auront été retenus dans la mouture finale !

La coordination

Directrice : Mme Lauren Ruzziconi



Dans le tableau ci-dessus, on peut voir les éléments suivants :

1032 actions valorisables RW ont été réalisées durant cette année, parmi lesquelles :

- 114 missions d'évaluation
- 848 missions de coordination
- 70 missions réseau

L'objectif de 222 actions/ETP n'a pas été atteint (218). Les mouvements dans l'équipe et certains « défauts » du système d'actions en sont les raisons (situations de plus en plus lourdes, certaines démarches sociales et réunions non valorisées, pénurie des services,...)

- 486 nouveaux dossiers ont été ouverts en 2023. C'est une augmentation de 10% par rapport à 2022 ; à savoir que le nombre d'ETP a légèrement augmenté également (4,73 ETP en 2023 vs 4,43 en 2022; soit +6,8%)

L'année 2023 a été marquée par différents sujets :

- Au niveau **interne**, l'équipe a été impactée par pas mal de mouvements suite à des absences pour maladie, des retours et le besoin de renfort à certains moments (5,3% SMG[1] en 2023 vs 2,9% en 2022 et 4,2% HSMG[2] en 2023 vs 0% en 2022). L'équipe a encore pu mettre à profit ses capacités de formation et d'adaptation. Le secrétariat de l'équipe est d'autant plus précieux en ces périodes.
- Au niveau **sectoriel**, les travaux liés au décret **Proxisanté** ont été suivis de près. Ce projet de décret vise à réorganiser la 1ère ligne d'accompagnement et de soins. Il aura un impact potentiel sur nos modes de fonctionnement, de gouvernance, nos structures, la collaboration avec les autres prestataires... L'objectif de ce décret est de créer des conditions et un environnement propice à l'amélioration de la santé et à une meilleure accessibilité à celle-ci pour les Wallons.



- Les situations au domicile évoluent. Dans la continuité des années précédentes, les situations des bénéficiaires pris en charge sont de plus en plus complexes (dû au vieillissement et l'accroissement des maladies chroniques, l'augmentation de la précarité et de l'isolement,...). A cela vient s'ajouter la pénurie des métiers de l'aide et des soins rendant de plus en plus compliquée la recherche de services à mettre en place.
- Les premières **HAD** (hospitalisations à domicile) dans leur mode « pérenne » - suite à l'adaptation de la nomenclature INAMI au 1er juillet 2023 - ont eu lieu en Brabant Wallon en collaboration avec la CSPO. Pour ce faire, l'hôpital a organisé une rencontre entre leur service HAD, les centres de coordination, les services infirmiers, le SISD, afin de mettre au point une procédure de prise en charge à la fois qualitative et sécurisante pour le patient, les services d'aide et de soins et l'hôpital.

Au niveau du **réseau** :

- Un travail important de **renforcement des contacts** avec les hôpitaux du Brabant Wallon et du Namurois en collaboration avec ECCOSSAD et les centres de coordination du BW a été réalisé. A notre niveau, nous avons poursuivi **le travail avec le réseau** (réunions réseau 107, rencontres avec la mutualité chrétienne, groupe de travail ECCOSSAD, réunion réseau trimestrielle sur le secteur de Nivelles, etc.) et continué à établir de nouvelles conventions avec les prestataires (38 conventions facultatives en 2023 vs 51 en 2022). Nous continuons à rencontrer les prestataires de terrain dans le but d'éclaircir leur fonction et de savoir plus précisément ce qu'ils peuvent apporter à nos bénéficiaires.

[1] SMG = salaire mensuel garanti (maladie rémunérée)

[2] HSMG = hors salaire mensuel garanti (maladie non rémunérée < 1an)

- Le projet de la **Camionnette Solidaire** s'est concrétisé sur Nivelles. Celui a pour but de sortir les citoyens de l'isolement. Des rencontres avec les habitants d'un quartier ont été organisées et ont engendré des retours positifs. Le projet est reprogrammé en 2024, à nouveau sur Nivelles.



- La **Journée annuelle de la coordination** organisée par la FASD fut comme chaque année, un moment précieux qui permet une rencontre entre collègues des différentes provinces de Wallonie et de Bruxelles. Cela permet à l'équipe de questionner ses fonctionnements et d'échanger sur ses pratiques. Cela donne également un aperçu plus « méta » des enjeux liés à la fonction de coordinateur.trice et notre ASBL.
- L'équipe a participé à **différentes formations, rencontres et colloques** : exposé sur l'Âgisme, «Carrefour du Domicile» organisé en collaboration avec la Mutualité Chrétienne, Colloque sur les Soins Palliatifs, Concertation locale en Santé mentale à Wavre, Groupe de travail sur le Vieillissement, Création d'un colloque «Le vieillissement hors des clous» axé sur le handicap des personnes âgées.

Nos points forts :

-La **cohésion** de l'équipe est l'un de nos gros points forts ; celle-ci est assurée grâce :

- A une **réunion d'équipe hebdomadaire** qui permet le partage des difficultés, la répartition des visites et des différentes rencontres avec le réseau.
- Au maintien des **supervisions** avec une personne extérieure à notre ASBL, ainsi qu'à **une sortie d'équipe/an.**
- Le **secrétariat de la coordination** permet de répondre rapidement aux bénéficiaires grâce à leurs connaissances aigues des dossiers et du réseau : premier contact rapide pour les nouvelles demandes, gestion des agendas des coordinatrices sur le terrain, aide dans l'organisation des réunions et des concertations, aide administrative (envoi de courriers, démarches, etc.)

- Notre **nouveau bureau à Grez-Doiceau** : pied à terre plus central pour les coordinatrices de l'Est du BW et environnement de travail agréable. Afin de maintenir le lien entre les deux centres, une réunion de l'équipe de coordination par mois y est organisée

- Les **outils de travail** tels que Teams, outlook, antalys, GSM, etc. restent des facilitateurs

- **La Formation :**

-L'accueil et le tutorat des nouvelles engagées au sein de l'équipe permet de garantir une formation et intégration de qualité et de maintenir une bonne cohésion.

-L'accompagnement de stagiaires permet une remise en question de notre pratique professionnelle et une meilleure connaissance de notre fonction au sein des écoles d'assistants sociaux.

-La rencontre systématique des nouveaux engagés au sein de notre ASD permet d'améliorer la communication et la collaboration avec les autres services.

Nos défis :

- Le **métier de coordinateur.trice** reste peu connu du grand public et des équipes de terrain.
- Nous avons le sentiment que **l'on fait appel à nous** lorsqu'il est déjà «**trop tard**» (épuisement des aidants proches, situations trop critiques au domicile, impossibilités financières, etc.). Une prise en charge plus précoce permettrait d'éviter des dégradations de l'état des usagers et une transition plus fluide et sereine dans l'accompagnement.
- Le **métier de coordinateur.trice** reste **peu reconnu**. Le métier engendre une charge mentale fort importante liée à l'organisation des prises en charge à domicile, qui se complexifient de plus en plus. Notre responsabilité dans la mise en place de services au domicile des bénéficiaire est engagée mais peu reconnue
- Le **manque de prestataires de terrain** permettant de répondre aux besoins de nos bénéficiaires est cruel.
- La **garde conjointe avec les AS du SAFA** reste un point faible de notre service. Nos collègues assistantes sociales n'ont pas le même accès au réseau de la coordination et ne savent pas répondre en urgence aux situations coordonnées par notre service. Des mesures sont en cours de discussion en interne afin de garantir une formation et accès à l'information tant pour les AS coordinatrices et AS SAFA afin d'assurer la garde de manière sereine et qualitative.
- D'un point de vue administratif, **trop de signatures** sont à demander aux bénéficiaires (peut aller jusqu'à trois signatures pour une seule visite)
- L'outil **BELRAI screener** (outil de recueil de données permettant entre autre d'évaluer la dépendance d'un bénéficiaire) reste un outil à peu de valeur ajoutée et énergivore dans sa forme actuelle.

La prévention

Conseillère en prévention : Mme Eloïse Lardinois

- **Continuité de la formation « Prévention Burnout par la sophrologie » MODULE 2**
Lors de la 1ère session de formation, un constat est apparu au sein de tous les groupes, tous nos métiers confondus : Nos collaborateurs ont à cœur de « se faire passer » après les autres, ce qui engendre une charge mentale et émotionnelle importante et non nécessaire... Que ce soit dans la sphère professionnelle ou privée, que ce soit consciemment ou inconsciemment, il n'est pas rare que nos collaborateurs se retrouvent dans des situations qui les mettent en défaut et use leur énergie... Ce second module leur propose donc :
 - De prendre conscience des besoins qui les animent en tant que professionnel de l'aide et du soin à la personne – Conscientiser ceux-ci pour ne plus se laisser de côté.
 - De prendre conscience de certains mécanismes relationnels qui peuvent apparaître au regard de ces besoins et des positionnements à adopter pour ne pas entrer dans ces mêmes mécanismes et pour se préserver ;
 - D'apprendre à se connaître et à fixer ses limites dans la relation d'aide ;
 - De se redonner la juste place dans son rapport à soi parce qu'ils le méritent et parce qu'on ne peut prendre soin de l'autre que lorsqu'on a pris soin de soi

Cette formation a débouché sur une autre formation : Sophro 45+ spécialement dédiée à nos collaborateurs intégrant la CCT104 (plan pour l'emploi afin d'augmenter ou de maintenir le nombre de travailleurs de plus de 45 ans). Il s'agit d'une après midi entière dédiée à la (re)prise de conscience du corps pour en prendre soin. Ce moment est entièrement dédié au bien-être de nos collaborateurs dans la logique du « prendre soin de soi » pour « mieux prendre soin des autres ».

Création et animation d'un groupe de travail pour la gestion des Legs : Un groupe de travail a été mené avec un représentant de chaque métier pour intégrer les collaborateurs dans le choix de l'utilisation d'une partie des legs reçus par l'ASBL. Le groupe s'est mis d'accord pour octroyer une partie des montants comme suit :

- Une caisse « parking »: Pour venir en aide aux collaborateurs qui rencontrent des difficultés en matière de parking et des astreintes en se rendant chez les usagers ;
- Une caisse sociale : Pour venir en aide aux collaborateurs qui vivraient des difficultés privées importantes (maladie grave, incendie, inondation) ;
- L'investissement dans deux DEA (défibrillateurs externes automatiques) pour les placer au sein de nos deux bâtiments.

Visite d'un ergonome pour conseils dans le projet de rénovation et de construction du nouveau bâtiment de Grez Doiceau : Cette année, la visite des lieux de travail s'est déroulée dans le nouveau bâtiment de Grez Doiceau encore en chantier. L'objectif était de pouvoir bénéficier de conseils pertinents en matière d'ergonomie du travail pour nos collaborateurs administratifs du centre-est.

Création et animation d'un groupe de travail pour renforcer la cohésion inter métier et le sens dans les missions et valeurs communes : Lors de l'analyse de risque psychosociale de 2022, un manque de connaissances et de reconnaissances entre nos métiers avait été mis en avant par nos collaborateurs... Certaines frontières dans les tâches étant parfois très fines entre nos professions, le groupe de travail a voulu créer un « guide des tâches » pour permettre à tous de s'y retrouver et de comprendre aussi comment s'articuler avec d'autres métiers au chevet du patient. Une fois le guide des tâches finalisé, le groupe a réfléchi sur les valeurs communes et transversales entre nos métiers. Le but était d'identifier les valeurs qui nous rassemblent et que nous aimerions voir vivre entre nous au quotidien mais aussi celles que nous aimerions percoler au cœur de nos prises en charge auprès des usagers. Ce groupe de travail continuera sa mission en 2023... Les objectifs de ce travail sont multiples, mais un de nos souhaits est de fédérer nos métiers et départements autour d'un sens commun partagé.

Appel à projet de la Fondation Roi Baudouin : La problématique de la **prise en charge des usagers en santé mentale et l'impact sur nos équipes** : Suite à certains accidents et incidents, nous nous sommes rendu compte que nos collaborateurs AVJ n'avaient peu, voire pas de formation scolaire pour accompagner les usagers en santé mentale au domicile. Cette absence de connaissances comportementales et théoriques, ainsi que certains événements marquants pour les équipes ont engendré une baisse de motivation ainsi qu'une crainte à accompagner ces usagers.

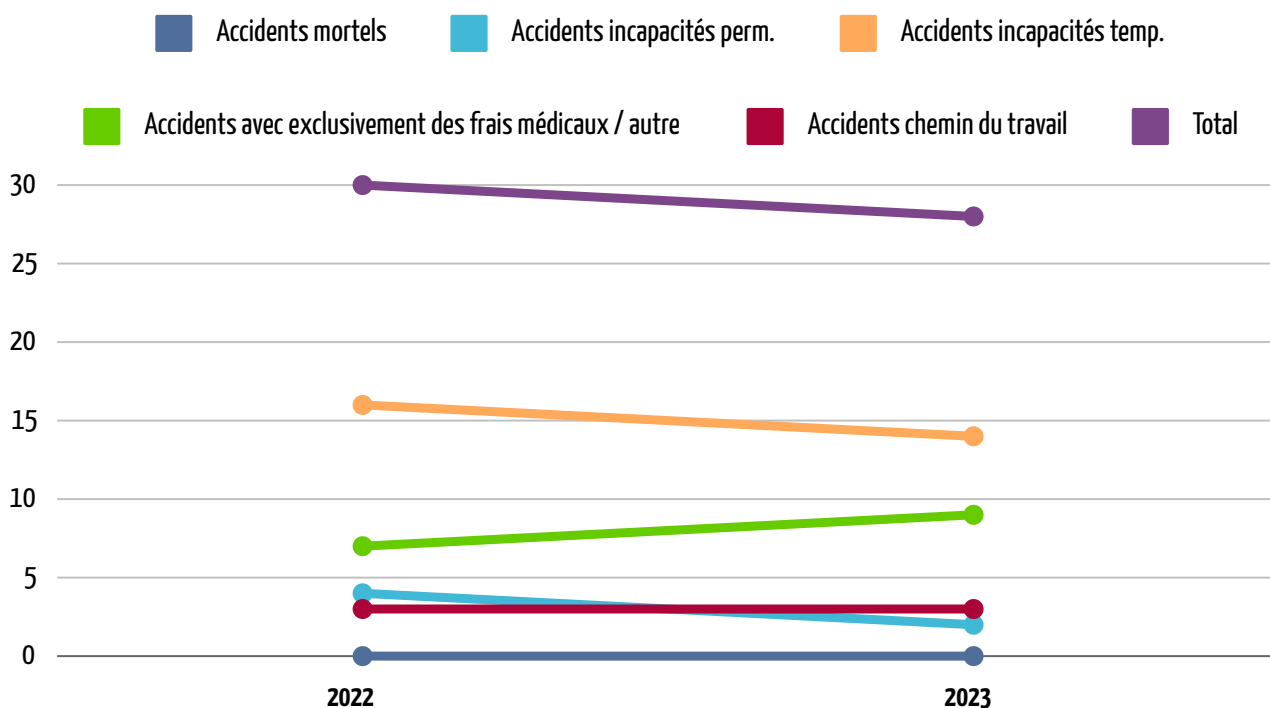
Paradoxalement, sectoriellement, depuis le début de la Réforme 107 au sein des hôpitaux psychiatriques, nous avons de plus en plus de demandes d'accompagnement au domicile d'usagers avec ce type de profil. Dans ce contexte, nous avons répondu à un appel à projet de la Fondation Roi Baudouin que nous avons remporté. Cet appel à projet nous permet d'agir à deux niveaux :

- Mettre en place des supervisions pour accompagner nos équipes à développer différentes compétences tel que : l'observation objectives, la communication avec l'utilisateur et le réseau, questionner sa propre position dans la relation d'aide...
- Mettre en place une cellule en santé mentale, composée d'un représentant de chaque département ayant des connaissances dans ce domaine, pour augmenter l'efficacité de la communication interservices, ainsi que l'aide à l'utilisateur et à nos collaborateurs au sein de ces prises en charge.

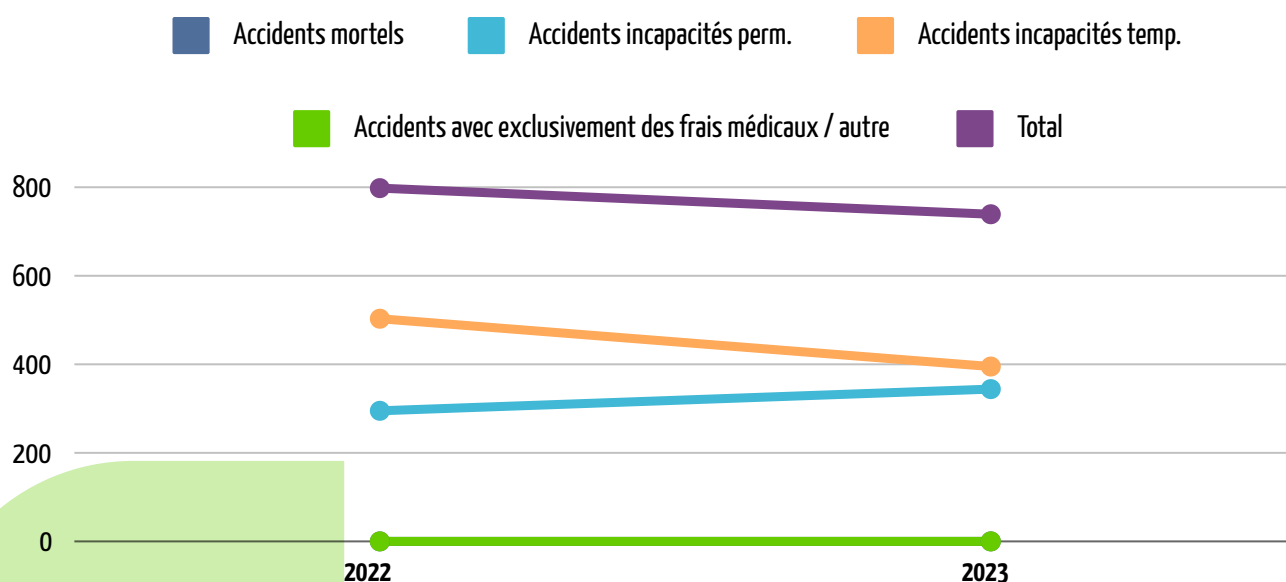
Outre ces quelques « gros » projets, les autres mesures mises en place les années précédentes ont continué à vivre et à évoluer (parfois à se transformer) avec les nouvelles pratiques de l'entreprise lorsqu'il y a lieu. En exemple : la CCT104 et ses mesures, la « Table ronde accueil des nouveaux », ... Quelques autres gros projets ont également été entamés et verront leur aboutissement en 2024.

L'accidentologie : état des lieux 2023

Nombre d'accidents de travail



Nombre de journée calendriers perdues *



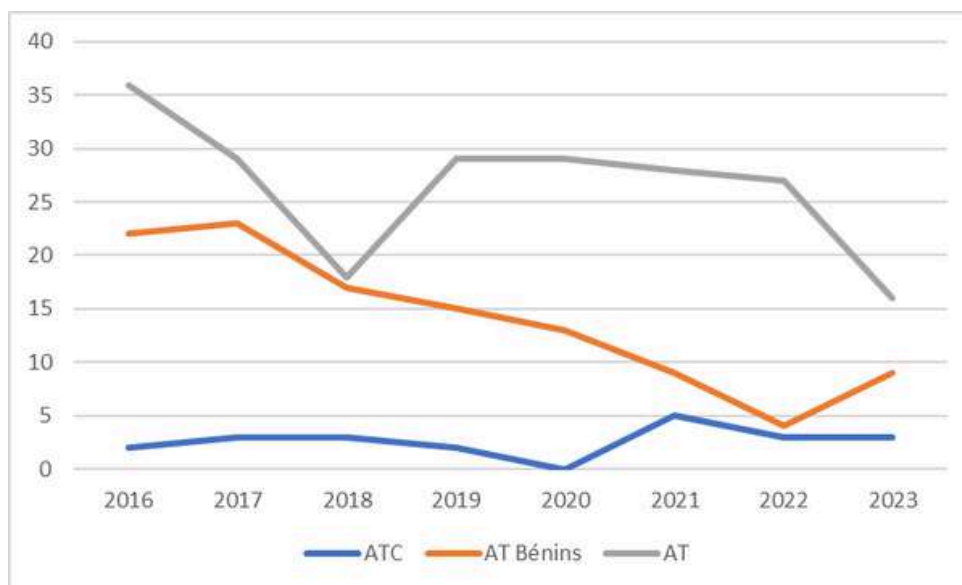
* Les nombres de journées calendrier perdues des accident sur le chemin du travail sont comptabilisées dans les incapacités temporaires.

A la lecture de ce tableau on constate que notre accidentologie est en baisse, ce qui est une très bonne chose mais en partie expliqué par un plus grand nombre de refus de la part de notre nouvel assureur (depuis 2023). Dans ce tableau, les refus ont néanmoins été comptabilisé dans les accidents bénins pour donner une juste vision de l'accidentologie.

L'assureur explique que ces refus peuvent être liés à diverses choses dont, ce qu'ils appellent, le manque de collaboration de la part de la victime. Si l'assurance demande des informations supplémentaires et si le collaborateur ne donne pas suite, cela engendre le refus du dossier par manque de collaboration. Dès lors, la conseillère en prévention lors de son enquête auprès des victimes, rappelle systématiquement les modalités de contacts avec l'assureur et les divers points essentiels auxquels il faut veiller pour que le dossier et son suivi soit complet. Malgré cela, même si nous comptabilisons tous nos accidents en accidents bénins, nous sommes bien en diminution. Nous venons de 33 accidents en 2021, à 30 accidents en 2022 et 28 en 2023 ! En espérant que la tendance se confirme les années suivantes.

Le graphique ci-dessous reprend la courbe générale pour ces 8 dernières années.

- En **bleu** : les accidents de la route ;
- En **orange** : les accidents bénins qui n'ont pas nécessité l'intervention d'un médecin et qui ont pu être rapidement soignés sur place ;
- En **gris** : les accidents du travail déclarés à l'assurance et acceptés.



Année	ATC	AT Bénins	AT
2016	2	22	36
2017	3	23	29
2018	3	17	18
2019	2	15	29
2020	0	13	29
2021	5	9	28
2022	3	4	27
2023	3	9	16

A la lecture de ce tableau on constate que notre accidentologie est en baisse, ce qui est une très bonne chose mais en partie expliqué par un plus grand nombre de refus de la part de notre nouvel assureur (depuis 2023). Dans ce tableau, les refus ont néanmoins été comptabilisé dans les accidents bénins pour donner une juste vision de l'accidentologie.

L'assureur explique que ces refus peuvent être liés à diverses choses dont, ce qu'ils appellent, le manque de collaboration de la part de la victime. Si l'assurance demande des informations supplémentaires et si le collaborateur ne donne pas suite, cela engendre le refus du dossier par manque de collaboration. Dès lors, la conseillère en prévention lors de son enquête auprès des victimes, rappelle systématiquement les modalités de contacts avec l'assureur et les divers points essentiels auxquels il faut veiller pour que le dossier et son suivi soit complet. Malgré cela, même si nous comptabilisons tous nos accidents en accidents bénins, nous sommes bien en diminution. Nous venons de 33 accidents en 2021, à 30 accidents en 2022 et 28 en 2023 ! En espérant que la tendance se confirme les années suivantes.

Le graphique ci-dessous reprend la courbe générale pour ces 8 dernières années.

- En **bleu** : les accidents de la route ;
- En **orange** : les accidents bénins qui n'ont pas nécessité l'intervention d'un médecin et qui ont pu être rapidement soignés sur place ;
- En **gris** : les accidents du travail déclarés à l'assurance et acceptés.

Au niveau des accidents :

La seule prépondérance marquante se situe au niveau du jour de la semaine : le mercredi serait un jour critique. Au niveau des déviations conduisant à l'accident, top 3 :

- Chutes de plein pied, trébuchement, glissades (groupe 50 des déviations) : +/- 75% des accidents déclarés et représente 60% de l'ITT totale.
- Manutention ou manipulation de patients (groupe 70 des déviations) : +/- 10% des accidents déclarés. Bonne diminution à ce niveau mais malheureusement ces accidents entraînent beaucoup d'ITT (18% à eux seuls)
- 1 seul AT lié à une piqûre d'aiguille qui n'a pas entraîné d'ITT, ainsi que les 8 autres accidents bénins.

Conclusions :

Comme mentionné l'année précédente, ces deux causes d'accidents restent nos plus gros challenges en matière de prévention. Les accidents de manutention tentent à se rendre plus rares même s'ils sont toujours aussi dangereux. Probablement dû aux recyclages obligatoires, au passage de notre ergothérapeute au domicile et à toutes les autres mesures mises en place ces dernières années. La discussion en réunion d'équipe des situations compliquées permet aussi de prévenir le risque et nos encadrantes d'équipe y sont de plus en plus vigilantes. La salle de formation manutention est presque finalisée à Grez et pourra accueillir autant les formations que les mises en situation.

Une formation « une après-midi pour votre sécurité » verra le jour en 2024 et reprendra la sensibilisation aux risques de chutes, accidents sur la voie publique et manutention.

La communication

Chargé de communication : Mr Louis De Moor (Remplacement)

La communication interne

La Petite Gazette - La Lettre d'information interne

Depuis juin 2019, une lettre d'informations illustrée est envoyée chaque mois à l'ensemble des collaborateurs avec leurs fiches de paie (courrier postal). Depuis janvier 2023, nous avons décidé d'arrêter les envois via fiche de paie et de faire parvenir la Petite Gazette au personnel par e-mail.

Les objectifs de ce média sont multiples :

- Faire circuler les actualités de l'ASD,
- Partager les actualités du secteur médico-social et de nos partenaires,
- Partager des informations et photos internes,
- Soutenir l'esprit d'entreprise,
- Participer à la reconnaissance (et notoriété) des différents métiers et activités des collaborateurs,
- Consolider les connaissances (articles de fond),
- Informer des nouvelles entrées à l'ASD et des départs à la pension
- Véhiculer les valeurs de l'ASBL.

Réunion Résidents

En septembre, suite notamment aux feedbacks relevés lors de notre enquête sur la communication interne élaborée en 2021, nous avons organisé notre deuxième « Réunion Résidents ».

Les objectifs étaient de :

- Sensibiliser le personnel au sujet de l'âgisme (grâce à l'intervention d'un conférencier externe.
- Informer nos Résidents sur les sujets sectoriels
- Echanger de manière informelle
- Stimuler la cohésion, notamment entre les résidents de nos centres de l'Est et Ouest BW

L'après-midi fut clôturée par un drink pour le départ de notre Directrice des Soins Infirmiers.

Vis-ma-vie

En réponse à un besoin de cohésion et de renforcement de la collaboration et connaissance inter-métiers, nous avons laissé la possibilité à nos collaborateurs de participer à un « vis-ma-vie » avec l'un.e de leur collègue.

Le but est de passer une (demi-)journée, ou tournée avec un.e collègue afin de découvrir le métier de l'autre par le biais d'une immersion passive au sein du métier.

Tous les métiers, y compris les services supports et la direction, se prêtent au jeu. En 2023, les rencontres se sont poursuivies et nous avons reçu des retours des collaborateur.trice.s que nous avons pu mettre dans la Petite Gazette.

Nous espérons que cela renforcera l'esprit d'équipe et la prise de conscience des réalités de chacun.e et, qui sait, suscitera des vocations !



Green Summer

Après avoir démarré le Green Month en 2021, nous avons continué cela pour arriver à notre Green Summer. Durant le mois de juillet, nous avons commencé à partager des astuces et infos sur le développement responsable, les énergies renouvelables, le shopping responsable... Toujours dans le but de sensibiliser nos collaborateur.trice.s sur la problématique.

Pourquoi un Green Summer ? Afin de continuer à rendre notre ASD plus verte et de sensibiliser nos collaborateur.trice.s aux enjeux environnementaux.

En complément à ce Green Summer, des lettres d'informations et des posts sur nos réseaux sociaux en lien avec la thématique ont été publiés.

3e édition des Apéro-Débats

Pour la troisième année consécutive, nous avons organisé nos Apéro-Débats.

L'idée reste de prendre un temps pour se retrouver afin d'échanger sur diverses questions et thématiques qui concernent l'ASDBW. Le tout en joignant l'utile à l'agréable autour d'un apéritif (à l'extérieur si le temps le permet).

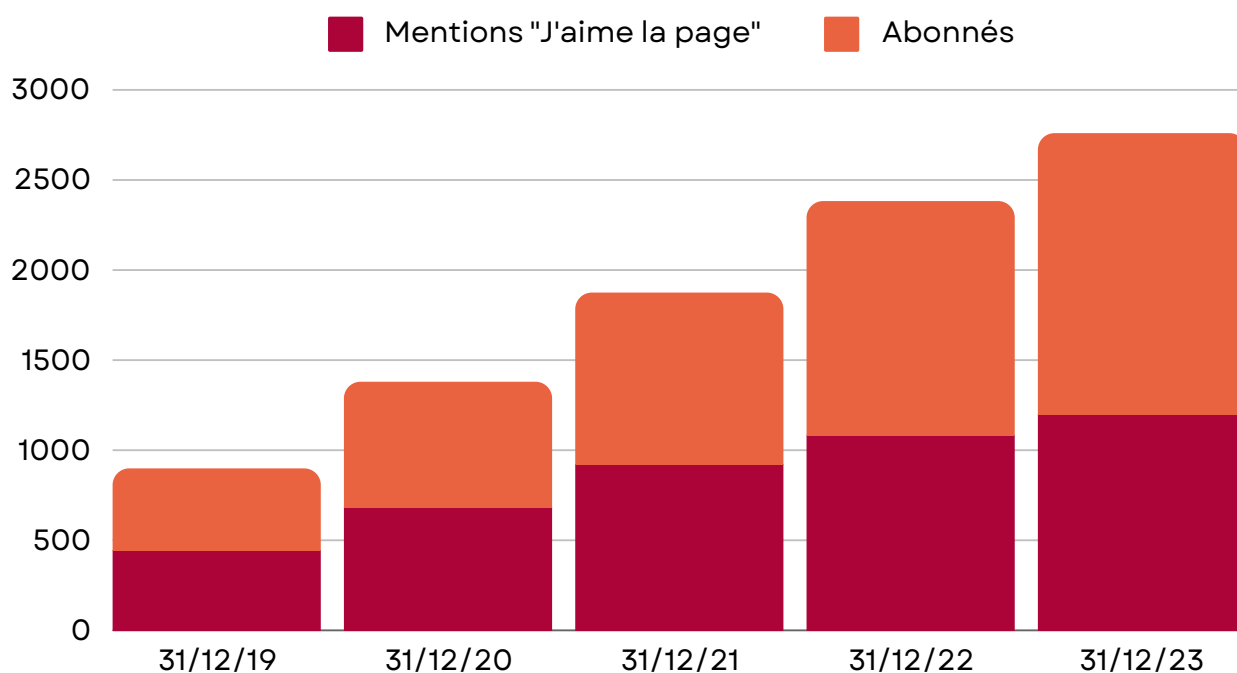
Nous avons eu 19 participant.e.s pour le centre de Nivelles et 12 pour le centre de Jodoigne.

Event de fin d'année

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons organisé un déjeuner au centre de Nivelles et un apéro au centre de Grez-Doiceau. Nous avons également pu échanger des cadeaux sur base volontaire lors de ces évènements grâce à un tir-au-cadeau.

La communication externe

Les réseaux sociaux et le web



Le renforcement de la stratégie digitale continue de porter ses fruits et nous fait gagner en audience et en visibilité. Au 31 décembre 2023, la page comptait 1200 mentions "J'aime la page" (soit une augmentation de 10,8 % par rapport à 2022) et 1560 abonnés (soit une augmentation de 16,7 % par rapport à 2022).

Posts publicitaires pour lesquels un budget a été alloué afin que Facebook cible une audience définie par nos soins ;

- Octobre à Novembre 2023 : Promotion du recrutement en Soins Infirmiers.

Groupe image

En 2022, nous avons entamé un groupe de travail, en collaboration avec la FASD et les autres ASDs afin de refondre et travailler ensemble sur la stratégie de communication ASD/FASD.

Le trajet de réflexion avec une société de consultance externe a abouti en 2023 et nous mettons peu à peu certains éléments stratégiques en place.

La refonte du site web est quant à elle remise à la fin de l'année 2025.

Semaine des Aidants Proches

En 2023, nous avons décidé de travailler en collaboration avec la Mutualité Chrétienne pour la Semaine des Aidants Proches qui se déroulait du 2 au 8 octobre 2024. Nous avons organisé, avec la MC, le Salon du Soutien à l'Aidant Proche dans les locaux de la MC le 5 octobre 2023.

Lors de ce salon, nous avons invité quelques partenaires à tenir un stand afin de renseigner les visiteurs sur leurs différentes activités et services.

Deux ateliers sophrologie ainsi qu'une conférence tenue par une psychologue sur l'épuisement de l'aidant proche ont également eu lieu ce jour-là.



Documentaire : Les Anges Gardiens

En 2022, nous commençons notre collaboration avec David Oxley dans la réalisation d'un documentaire sur les métiers du domicile.

Le 7 mai 2023, le documentaire était diffusé sur RT-TVI. Ce fut un franc succès avec une audience de 70 000 personnes pour la première partie du documentaire et 50 000 pour la deuxième partie, et ce malgré l'horaire de diffusion peu enclin à toucher une audience importante (dimanche 22h).



Autres actions de communication externe

Salon Xplore Job Nivelles : le 11 octobre nous avons tenu un stand au salon Xplore Job de Nivelles. Ce salon avait pour but de faire la promotion des métiers de la santé, de la sécurité et du secourisme.

- Organisé par la Ville de Nivelles et le Carrefour des Métiers

Salon de la Santé et du Bien-Être : le 4 octobre, nous avons été représenter nos services à la Samiette à Nivelles.

- Organisé par la Ville de Nivelles

Relais pour la Vie : nous avons pu tenir un stand aux Relais pour la Vie de Braine-l'Alleud les 27 et 28 mai.



Action du 24 mai : Le 24 mai, nous nous unissions avec la FASD, les autres ASD, la FCSD, la CSD ainsi que les syndicats afin de faire part au grand public et aux politiques de nos défis de secteur. Nous avons été distribuer des flyers informatifs avant d'aller manifester à Bruxelles (Art-Loi), ou nous avons été interviewés par la télévision régionale et sommes passés dans plusieurs médias (nostalgie, Le Soir, RTL-TVI...)

Un site internet a également été créé : www.soinsadomicileendanger.be, le #soinsadomicileendanger a également été créé et a permis de partager des photos et autres posts dans le cadre de cette action.



Matériel de communication

En 2023, nous avons retravaillé certains supports de communication :

Fiche-métier Coordination

*** Nos services sont à votre disposition sur toute la Province**

Le personnel suit des formations en lien avec sa profession durant toute sa carrière.

Notre centre de coordination vous aidera à organiser votre sortie de l'hôpital et coordonnera l'ensemble des prestataires qui interviendront chez vous.
Nos infirmières de liaison garderont le contact avec vous lors d'une hospitalisation.

Chaque équipe est encadrée par un(e) responsable (un(e) assistant(e) social(e), un(e) infirmier(e) cheffe...)
Nous intervenons auprès des adultes de toutes les communes.

UNE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE EST ORGANISÉE 24H/24 ET 7J/7.

L'Aide et Soins à domicile en Brabant wallon est reconnue par les autorités communales, provinciales, régionales et fédérales chargées de l'Action sociale, de la Santé et de l'Emploi.

contact@asdw.be - www.aidesoinsadomicile.be

AIDE ET SOINS À DOMICILE EN BRABANT WALLON



Fiche-métier Aide ménagère

*** Nos services sont à votre disposition sur toute la Province**

Le personnel suit des formations en lien avec sa profession durant toute sa carrière.

Notre centre de coordination vous aidera à organiser votre sortie de l'hôpital et coordonnera l'ensemble des prestataires qui interviendront chez vous.
Nos infirmières de liaison garderont le contact avec vous lors d'une hospitalisation.

Chaque équipe est encadrée par un(e) responsable (un(e) assistant(e) social(e), un(e) infirmier(e) cheffe...)
Nous intervenons auprès des adultes de toutes les communes.

UNE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE EST ORGANISÉE 24H/24 ET 7J/7.

L'Aide et Soins à domicile en Brabant wallon est reconnue par les autorités communales, provinciales, régionales et fédérales chargées de l'Action sociale, de la Santé et de l'Emploi.

contact@asdw.be - www.aidesoinsadomicile.be

AIDE ET SOINS À DOMICILE EN BRABANT WALLON



Aide ménagère

067 89 39 49

010 81 21 98

Notre centrale téléphonique assure une garde 24h/24 et 7j/7

Affiche de promotion A2 Aide familiale.e



À LA RECHERCHE D'UN.E AIDE-FAMILIAL.E QUALIFIÉ.E POUR VOTRE DOMICILE ?

Aide à la toilette, à la préparation des repas, aux courses, accompagnement aux rendez-vous médicaux...

Aide et Soins à Domicile en Brabant Wallon c'est également ;

- des gardes à domicile
- des ouvrier.ère.s polyvalent.e.s
- des aides ménager.ère.s
- un service répit
- des psychologues
- des soins infirmiers
- une ergothérapeute
- une infirmière sociale

067 89 39 49 . 010 81 21 98 / contact@asdbw.be

Vous ne savez pas de quel.s service.s vous auriez besoin ?
Contactez notre centre de coordination au 067 89 39 40 ou via coordination@asdbw.be

AIDE & SOINS A DOMICILE

Affiche de promotion des services



AIDE & SOINS À DOMICILE EN BRABANT WALLON

Nos services sont à votre disposition sur toute la province

- Les aides familiales
- Les soins infirmiers
- Les aides ménagères
- Les gardes à domicile
- Les ouvriers polyvalents
- Le service répit
- La coordination
- Écoute et soutien

Nos centres de coordination vous aident à organiser votre séjour de l'hôpital et coordonnent l'ensemble des prestations qui interviennent chez vous.

Chaque équipe est encadrée par un.e responsable (assistant.e sociale, infirmière responsable...)
Nous intervenons auprès des affections neurologiques, psychiques, pédiatriques, gériatriques, et lésions médullaires.
PERSONNELLE DÉPENDANCE 244225 ET 7077.

067 89 39 49 / 010 81 21 98
contact@asdbw.be - www.aidesoinsadomicile.be - www.aidesoinsadomicile.be

Centre d'Accueil des Personnes à Besoins Spéciaux et de l'Autisme - Centre de l'Autisme - Centre de l'Autisme - Centre de l'Autisme - Centre de l'Autisme

AVIC - ONE

Cartes de visite



Noémie Vande Weghe • Psychologue

Av. Robert Schuman 72 • 1401 Baulers - Nivelles
TEL : 067 89 39 50 • GSM : 0491 16 61 13
ecouteetsoutien@asdbw.be • www.asdbw.be

Aide et Soins à domicile en Brabant wallon c'est:

- des aides familial.e.s
- des soins infirmiers (palliatifs, plaies, soins spécifiques...)
- des gardes à domicile & service Répit
- des aides ménager.ère.s
- des ouvrier.ère.s polyvalent.e.s
- un service de coordination
- un service d'écoute et de soutien

UNE PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE EST ORGANISÉE 24H/24 ET 7J/7
067/89 39 49 • 010/81 21 98

Partenaires privilégiés

 QUALIAS  VITATEL  SOLIVAL

Guide des fonctions du P3

PROTOCOLE 3

Un service gratuit d'accompagnement et de soutien à domicile pour les 60 ans et plus en perte d'autonomie, ainsi que pour leurs aidants proches.

Psychologue

- Entretien individuel, de couple et familial.
- Écoute, soutien et accompagnement du bénéficiaire et / ou de son aidant proche dans leurs questionnements, difficultés, projets de vie, diagnostics médicaux etc.

Exemples : Alzheimer, AVC, conflits familiaux, changement de vie, euthanasie, isolement, confiance en soi, dépression, acceptation de son corps et de soi, acceptation des services d'aide, deuil, culpabilité, bilan et récit de vie, préparation de fin de vie, perte de sens, remise en projet, troubles du comportement, épuisement de l'aidant et / ou des services, comportements déviants, tentative de suicide...

Ergothérapeute

- Accompagnement individuel, de couple, familial et des services d'aide et de soins à domicile.
- Favoriser l'autonomie et l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne.

Exemples : Mise en situation dans le lieu de vie, stimulations cognitives, apprentissage de nouvelles technologies, aides (mnémo)techniques, prévention et relevé de chutes, manutention, adaptation des objets et habitudes du quotidien, soutien aux démarches administratives pour les aides techniques, conseils et mise en place de petits aménagements (sièges de douche, barre d'appui, pince de préhension), préventions de fausses déglutitions, organisation de l'espace de vie etc.

Case manager : Infirmier.ère social.e

- Accompagne le bénéficiaire et/ou son aidant dans différentes démarches et assure un rôle de référent de santé.

Exemples : Soutien médical, psychoéducation et explication de diagnostic, pharmacovigilance et compliance aux traitements, explication des protocoles médicaux, contact avec les différents intervenants, collaboration avec la coordination ainsi qu'avec le réseau de soin du bénéficiaire, aide à la personne pour faire appel aux bonnes ressources, recherche de loisirs adaptés, d'une institution de soin (centre de jour, court séjour, long séjour) etc.

Case manager : Assistant.e social.e

- Accompagne le bénéficiaire et / ou son aidant dans différentes démarches et assure un rôle de référent.e social.e de proximité.

Exemples : Reconnaissance de handicap, gestion de budget, médiation de dettes, transition de logement, reconnaissance du statut d'aidant proche, organisation administrative, contact avec les différents intervenants, collaboration avec la coordination et le réseau de soin du bénéficiaire, aide à la personne pour faire appel aux bonnes ressources, recherche de loisirs adaptés etc.



N'hésitez pas à nous contacter !
067/89.39.49 - ecouteetsoutien@asdbw.be

Perspectives 2024

Globalement

L'année 2024 sera, en interne, une année de mise en œuvre des réorganisations découlant de nos groupes de travail réalisés en 2023 (notamment redécoupage des secteurs en aide à la vie journalière, réallocations de certains travailleurs à des secteurs plus proches de leur domicile, réorganisation de nos services de support,...) et de la continuité de notre plan d'action interne en 4 axes :

Retrouver une stabilité financière

- Mise en oeuvre réorganisationnelle
- Digitalisation
- Lobby politique
- Energie
- Discussions paritaires

S'aligner sur nos missions et valeurs

- GT missions et valeurs
- GT Communication
- Gestion de la performance et du développement

Innovation sociale tournée vers les défis d'avenir

- Soins infirmiers
 - Réflexion réorganisation des soins
 - Modèle alternatif type "Buurtzorg" : empowerment du patient et du soignant

Projet patients psychiatriques
Quartier de seniors - habitats
intergénérationnels - Vivagora

Renforcer nos partenariats et collaborations

Communication externe

- Salons
- Canaux digitaux
- Partenaires
- Inauguration de Grez-Doiceau
- Bénéficiaires / patients

Relations partenaires

- Hôpitaux, HAD...
- Cercles médecins : informations
- SISD : lien réseau 1ere et 2e ligne
- Santé mentale : projet FRB
- Maisons médicales

Perspectives 2024

Globalement

Au niveau **externe**, les **élections fédérales et régionales** seront un moment crucial qui dessinera l'avenir du secteur.

Dans ce contexte, des **rencontres** seront prévues **avec les différents partis** afin de les sensibiliser à nos défis et leur partager nos revendications, à savoir :

- Un **financement** adapté et stable
- Une **accessibilité** aux services d'aide et soins équitable à tout citoyen
- Un **personnel** qualifié et en suffisance
- **Transversalité** entre les secteurs du domicile
- Une **aide au logement** pour les professionnels du domicile
- **Facilité de parking** pour les professionnels du domicile

Ces revendications sont détaillées dans nos **memoranda** :



https://federation.aideetsoinsadomicile.be/sites/default/files/memorandum_fasd_2024.pdf



<https://brabant.aideetsoinsadomicile.be/fr/memorandum-asdbw-2024>

Des **pistes de solution** existent et leur seront également partagées : système type « **assurance autonomie** » avec intégration d'une norme de croissance liée au vieillissement permettant de financer tous les métiers de l'aide en fonction des besoins de la population et avec une accessibilité pour tous, une révision de l'organisation des soins à domicile en s'inspirant des modèles type « **Soignons humains** » qui ont fait leur preuve chez nos voisins, une revalorisation des métiers de l'aide et du soins (financière et sociale) afin d'endiguer la pénurie...

Plan interfédéral soins intégrés et le décret Proxisanté

2024 sera également l'année de l'aboutissement des réflexions et de la mise en œuvre du plan interfédéral soins intégrés qui dessinera l'avenir de nos métiers du Protocole 3, ainsi que du décret Proxisanté qui dessinera l'organisation de la 1ère ligne d'aide et soins ainsi que l'articulation avec la 2ème ligne.

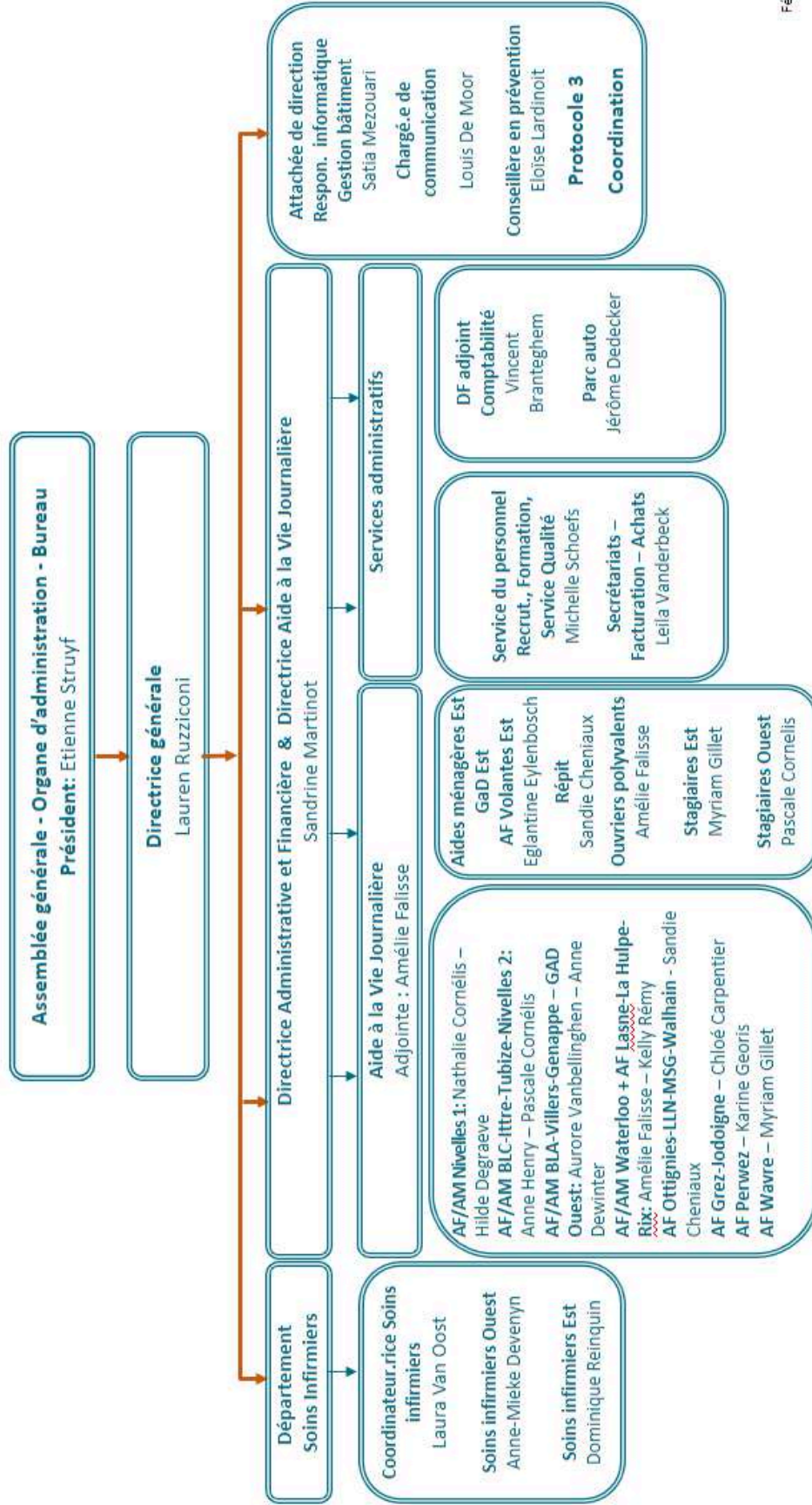
Les **constats** sont **identiques** et ne font que s'**accentuer d'année en année** (sous financement, pénurie,...). Nous espérons que le prochain gouvernement prendra enfin les **mesures** nécessaires afin de **revoir le système de santé**. Le **budget** et les mesures liées aux soins de santé doivent être abordés de manière **globalisée et non silotées** et surtout, avec une **vision moyen/long terme** et ce, afin d'assurer une **bonne santé tant physique que mentale pour toute la population** et à travers le **prisme du vieillissement**.

Organigramme ASDBW



Porte-nuère Mutualité chrétienne

Organigramme de l'ASDBW asbl



Février 2024

Nos instances

Composition de l'Assemblée générale

Brichart Jean-Pierre
Canistro Marylène
Franken Amélie
Fraselle Nadine
Godefroid Guy
Groeninckx Linda
Henry de Generet Philippe
Lammerant Claire
Lebrun Philippe
Menil Clémentine
Misenga Banyingela Monique
Ophals Martine
Struyf Etienne
Thys Catherine
Toye Geneviève

Composition du Conseil d'Administration

Struyf Etienne : administrateur, président
Thys Catherine : administratrice, vice-présidente
Lammerant Claire : administratrice, secrétaire
Brichart Jean-Pierre : administrateur
Fraselle Nadine : administratrice
Godefroid Guy : administrateur
Menil Clémentine : administratrice
Toye Geneviève : administratrice

Composition du Bureau

Struyf Etienne : administrateur, président
Thys Catherine : administratrice, vice-présidente
Ruzziconi Lauren : directrice générale ASDBW

Annexes

Comptes et bilans

Aide & Soins à Domicile en Brabant wallon
Bilan au 31 décembre

	Evolution 2023-2022	bilan au 31 décembre 2023	bilan au 31 décembre 2022	bilan au 31 décembre 2021	bilan au 31 décembre 2020	bilan au 31 décembre 2019
Actif						
Actifs immobilisés	21,2%	4.565.242,01	3.597.738	3.530.142	2.813.633	2.783.748
Immobilisations corporelles	21%	4.555.724,81	3.588.221	3.521.875	2.805.369	2.775.484
valeurs d'acquisition	18%	6.407.107,60	5.238.291	4.967.486	4.249.800	3.996.968
amortissements	11%	- 1.851.382,79	-1.650.070	- 1.445.611	- 1.444.432	-1.221.484
Immobilisations financières	0%	9.517,20	9.517	8.267	8.264	8.264
Actifs circulants	-39%	5.450.190,60	7.555.495	6.949.025	8.118.131	7.210.860
Créances à moins d'un an	-1%	2.545.409,61	2.560.476	2.148.418	2.010.096	2.083.599
créances commerciales & diverses	-2%	2.641.126,45	2.697.226	2.307.051	2.211.719	2.266.867
provisions créances douteuses	-43%	- 9.5716,84	-136.750	- 158.633	- 201.623	-183.268
Valeurs disponibles (banques & caisses)	-72%	2.904.780,99	4.995.020	4.800.608	6.105.062	5.074.994
Comptes de régularisation	#DIV/0!	-	0	0	2.973	52.266
Total de l'actif	#DIV/0!		11.153.233	10.479.168	10.931.764	9.994.608
Passif			bilan au 31 décembre 2022	bilan au 31 décembre 2021		
Capitaux propres	- 7,5%	4.937.048,00	5.309.700	5.351.471	4.857.456	4.158.301
Résultats reportés	-10,4%	3.495.248,58	3.857.474	3.888.900	3.386.236	2.681.653
années antérieures	-0,8%	3.857.473,67	3.888.900	3.386.236	2.681.653	2.263.316
année en cours	91,3%	3.62.225,09	- 31.427	502.664	704.583	418.337
Réserves	-9,2%	1.330.394,63	1.452.226	1.462.570	1.471.220	1.476.648
héritages à affecter	-24,1%	43.238,31	53.665	64.009	74.427	84.604
réserves	-9%	1.287.156,32	1.398.561	1.398.561	1.396.794	1.392.044
Provisions	-91,5%	1.85.555,00	355.294	630.814	704.197	787.855
provision prépension	#DIV/0!	-	8.922	39.577	82.139	123.981
provisions diverses	-87%	-	8.922	39.577	82.139	123.981
Dettes	-12,2%	1.85.555,00	346.372	591.237	622.058	663.874
Dettes à moins d'un an	-12,2%	4.892.830,00	5.488.239	4.496.352	5.369.948	5.048.452
fournisseurs	-264,7%	4.892.830,00	5.488.239	4.496.352	5.369.948	5.048.452
précompte professionnel	-87,6%	7.3.938,30	269.682	202.028	377.479	298.830
onss	-112,0%	3.44.728,71	646.835	279.504	358.649	232.608
onss	-1,0%	3.21.646,53	681.731	156.997	340.869	268.996
rémunérations	1,5%	4.50.346,71	455.071	407.200	522.824	348.364
provision pécule congé	3,5%	2.043.637,75	2.012.732	1.728.189	1.672.236	1.448.453
provision récupération	19,6%	4.08.481,06	394.125	464.704	218.993	310.051
acomptes reçus	15,0%	7.51.798,19	604.642	615.684	1.170.614	1.432.548
autres dettes	#DIV/0!	4.98.252,75	423.420	642.045	708.284	708.604
Comptes de régularisation		-	0	531	163	
Total du passif	#DIV/0!		11.153.233	10.479.168	10.931.764	9.994.608

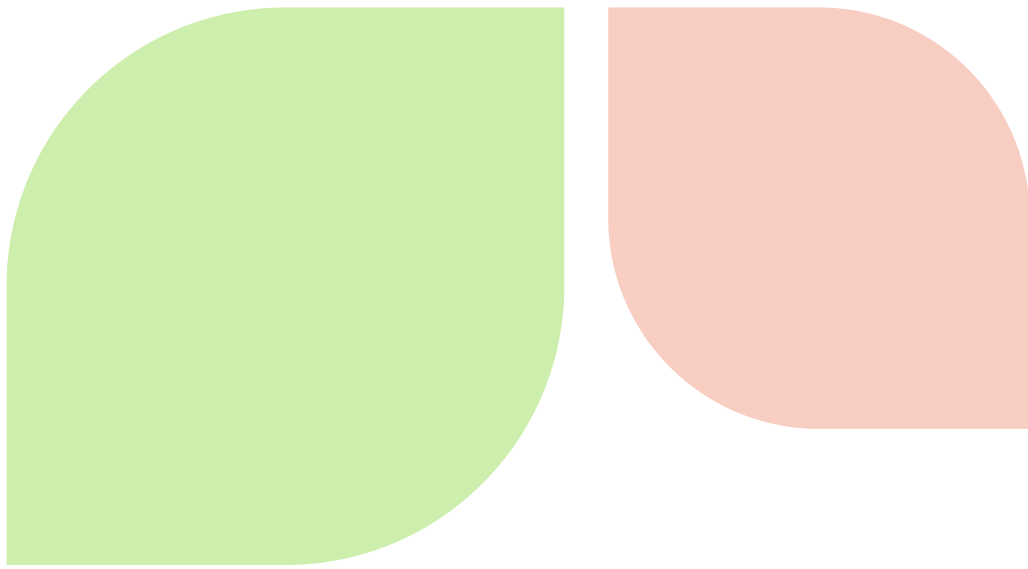
Aide & Soins à Domicile en Brabant wallon
compte de résultats

Charges	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	Delta	Delta
	Réalisé 2022	Budget 2023	Réalisé 2023	2023-2022	Réal-budget 23
Matériel de soins	5 8.686	4 1.437	4 1.209	- 1 7.477	- 2 28
Déplacements	1 248.922	1 205.542	1 178.503	- 70.419	- 2 7.039
parc auto - entretiens	6 1.623	5 7.145	5 4.172	- 7 451	- 2 973
parc auto - pneus	1 1.163	1 1.000	1 0.277	- 8 86	- 7 23
parc auto - réparations	2 5.437	2 5.764	1 8.864	- 6 573	- 6 899
parc auto - carburant	1 39.748	1 40.291	1 38.945	- 8 02	- 1 345
parc auto - assurances	8 7.745	8 6.526	8 3.113	- 4 632	- 3 413
voitures privées	8 82.141	8 48.854	8 43.117	- 3 9023	- 5 736
divers	4 1.065	3 5.963	3 0.014	- 1 1.051	- 5 949
Biens & services divers	8 55.302	1 045.265	1 062.259	2 06.958	1 6.994
loyers & charges locatives	6 4.114	6 8.857	6 8.878	4 764	2 0
entretien matériel de bureau & informatique	8 5.848	9 6.345	1 27.443	4 1.596	3 1.099
poste	1 12.710	1 07.382	1 10.669	- 2 041	3 287
téléphone	6 6.849	5 8.955	8 6.325	1 9.476	2 7.370
formation & réunion	7 5.406	4 6.081	4 3.034	- 3 2.372	- 3 047
entretien matériel soins infirmiers	-	-	-	-	-
fournitures administratives	8 0.082	2 51.000	1 95.258	1 15.175	- 5 5.742
autres services	1 39.967	1 55.000	1 68.034	2 8.068	1 3.034
cotisation psd	3 1.023	3 1.023	3 1.995	9 72	9 72
cotisation fasd	1 99.303	2 30.623	2 30.624	3 1.321	2
Personnel	1 8.392.644	1 8.917.439	1 9.252.143	8 59.500	3 34.704
brut	1 2.070.546	1 2.597.803	1 2.631.492	560.945	3 3.688
primes de fin d'année	780.191	801.157	809.646	2 9.455	8 489
double pécule de vacances	1 025.940	1 048.334	1 119.600	9 3.660	7 1.266
onss	3 567.607	3 460.985	3 689.624	122.017	228.638
provision pécules de vacances	2 84.543	9 7.398	3 0.905	- 2 53.638	- 6 6.493
provisions récupération	- 7 0.579	-	1 4.356	8 4.934	1 4.356
assurance groupe	9 9.437	114.000	110.342	1 0.905	- 3 658
assurance loi	289.409	367.220	376.045	8 6.636	8 825
vêtements - entretien & achats	6 5.488	5 9.746	5 8.423	- 7 064	- 1 322
tickets restaurant - valeur totale	9 3.379	7 9.712	152.174	5 8.796	7 2.462
médecine du travail	6 4.457	7 1.017	7 1.017	6 560	0
fonds social	7 0.201	7 3.009	6 6.163	- 4 037	- 6 846
prévisions	1 9.159	3 798	3 798	- 15.361	0
autres	3 2.866	143.260	118.558	8 5.692	- 2 4.701
Amortissements	3 71.979	4 23.719	4 24.090	5 2.110	3 70
Moins-values sur créances	- 4 32	4 1.183	- 2 4.682	- 2 4.250	- 6 5.865
Provisions	- 2 75.520	- 3 0.000	- 1 69.739	1 05.780	- 1 39.739
Autres charges d'exploitation	3 7.350	- 3 4.732	- 2 3.254	- 6 0.604	1 1.478
Charges financières	4 051	3 722	3 662	- 3 89	- 6 1
Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-
Total charges	2 069.982	2 1613.577	2 1744.191	1 051.209	1 30614

Produits	Réalisé 2022	Budget 2023 VDEC	Réalisé 2023	Delta	Delta
Facturation - "avj"	1 913.262	1 931.189	1 901.624	- 1 1.638	- 2 9.566
usagers	1 793.418	1 831.189	1 805.547	1 2.129	- 2 5.642
cpas	1 19.844	1 00.000	9 6.077	- 2 3.768	- 3 923
Facturation - "si & p3"	8 35.774	8 35.877	8 22.904	- 1 2.869	- 1 2.972
tickets modérateurs et soins divers	401.739	457.708	452.686	5 0.946	- 5 022
patients & mutualités - autres	4 13.643	3 58.078	3 53.475	- 6 0.168	- 4 602
affiliation - mcbw	-	-	-	-	-
affiliations - autres	2 0.391	2 0.092	1 6.743	- 3 648	- 3 348
Tarification mutuelles - "si"	3 681.512	3 931.328	3 898.805	2 17.294	- 3 2.523
mutualité chrétienne brabant wallon	1 412.728	1 917.370	-	- 1 412.728	- 1 917.370
autres mutuelles chrétiennes	411.348	-	1 909.874	1 498.526	1 909.874
autres mutuelles	1 857.436	2 013.958	1 988.931	131.495	- 2 5.026
Réintroductions & plus-values	2 6.574	1 9.226	4 1.065	1 4.492	2 1.839
Subsides	1 393.093	1 429.981	1 423.487	4 93.394	1 25.506
aviq	8 059.599	8 102.183	8 173.597	1 13.998	7 1.414
province	4 0.229	4 0.229	2 7.781	- 1 2.448	- 1 2.448
solimut	1 30.846	8 7.046	8 7.046	- 4 3.800	-
forem - ape	2 009.486	2 148.802	2 158.841	1 49.355	1 0.039
maribel	1 616.185	1 910.262	1 849.639	2 33.454	- 6 0.623
harmonisation & fin de carrière	1 143.928	1 207.855	1 275.710	1 31.782	6 7.855

services infirmiers	2 28.172	2 62.634	2 58.916	3 0.745	-	3 .718
Subside covid INAMI	1 63.975	-	-	7 .250	-	1 71.225
divers (registres inami, ...)	5 37.672	5 38.970	5 99.206	6 1.534	-	6 0.236
Autres produits d'exploitation	2 74.341	2 88.368	2 74.340	1	-	1 4.027
dons	8 3.583	3 60	-	3 60	-	8 3.943
usage privé voitures de service	4 1.125	6 7.943	6 1.954	2 0.829	-	5 .989
accidents - frais de voitures	1 4.493	2 .249	6 .060	8 .433	-	3.812
frais de personnel	5 8.566	4 9.608	4 5.659	1 2.907	-	3.949
tickets restaurants - participation employés	2 0.150	2 1.292	2 1.086	9 35	-	2 06
fonds "michel caussin" - prélèvement	1 0.427	1 0.427	1 0.427	0	-	-
divers (récup. b&s, vente mat. soins, ...)	4 5.709	1 36.490	8 7.594	4 1.884	-	4 8.896
Produits financiers	2 87	3 0.702	4 1.921	4 1.634	-	1 1.219
Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-
Total produits	2 0.661.841	2 1.334.671	2 1.404.147	7 42.305		6 9.476

Résultat	-	3 1.140	-	2 78.906	-	3 40.044	-	3 08.903	-	6 1.138
----------	---	---------	---	----------	---	----------	---	----------	---	---------



Editeur responsable : Lauren Ruzziconi

Aide et Soins à Domicile en Brabant wallon ASBL – Avenue Robert Schuman 72 – 1401 Nivelles
N° d'entreprise BE0449674974 - RPM Nivelles

www.asdbw.be – contact@asdbw.be – 067 89 39 49